



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA**  
**DECENTRALISATION**

**Projet Annuel de Performance : 2023**

Version finale

---

**AOUT 2022**



*Projet Annuel de Performance 2023*

# Sommaire

<b>1</b>	<b>MOT DU MINISTRE</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>SYNTHÈSE STRATÉGIQUE</b>	<b>4</b>
3.1	Missions du Ministère	4
3.2	Présentation de l'objectif stratégique	4
3.3	Principaux résultats stratégiques	4
3.4	Evolution du budget	5
3.5	Présentation du cadre stratégique des programmes	6
<b>4</b>	<b>PAP DES PROGRAMMES</b>	<b>7</b>
<b>4.1</b>	<b>PROGRAMME 141 : PILOTAGE ET ADMINISTRATION DES POLITIQUES DE SECURITE INTERIEURE ET DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE</b>	<b>7</b>
4.1.1	Objectif du programme :	7
4.1.2	Résultat attendu du programme	7
4.1.3	Indicateur et cibles	7
4.1.4	Présentation des actions et des mesures	8
4.1.5	Programmation financière	9
4.1.6	Budgétisation du programme	10
4.1.7	Développement sur les AE et CP	12
4.1.8	Plafond des emplois rémunérés du programme 141	12
4.1.9	Responsabilités au sein du programme :	12
<b>4.2</b>	<b>PROGRAMME 142 : « AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES INTÉRIEURES »</b>	<b>13</b>
4.2.1	Objectif du programme :	13
4.2.2	Résultats attendus du programme	13
4.2.3	Indicateurs et cibles	13
4.2.4	Présentation des actions et des mesures	14
<b>4.</b>	<b>Renforcement de la jouissance des libertés publiques</b>	<b>14</b>
<b>5.</b>	<b>Mobilisation des ressources de l'Etat au profit des élections</b>	<b>14</b>
4.2.5	Programmation financière	15
4.2.6	Budgétisation du programme	16
4.2.7	Développement sur les AE et CP du programme 142	18
4.2.8	Développement sur le plafond des emplois	18
4.2.9	Responsabilités au sein du programme :	18
<b>4.3</b>	<b>PROGRAMME 143 : AMELIORATION DE L'OFFRE DE LA SECURITE PUBLIQUE.</b>	<b>19</b>
4.3.1	Objectif du programme :	19
4.3.2	Résultats attendus du programme	19
4.3.3	Indicateur et cibles	19
4.3.4	Présentation des actions et des mesures	20
4.3.5.	Programmation financière	20
4.3.5	Budgétisation du programme	21
4.3.6	Développement sur les AE et CP du programme 143	22

4.3.7	Développement sur le plafond des emplois _____	22
4.3.8	Responsabilités au sein du programme : _____	22
<b>4.4</b>	<b>PROGRAMME 144 : Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées _____</b>	<b>23</b>
4.4.1	Objectif du programme : _____	23
4.4.2	Résultat attendu du programme _____	23
4.4.3	Indicateur et cibles _____	23
4.4.4	Présentation des actions et des mesures _____	24
4.4.5	Programmation financière _____	Erreur ! Signet non défini.
4.4.6	Budgétisation du programme _____	26
4.4.7	Développement sur les AE et CP 2022 du programme 144 : _____	28
4.4.8	Développement sur le plafond des emplois _____	28
4.4.9	Responsabilités au sein du programme : _____	28
<b>5</b>	<b>ANNEXES _____</b>	<b>29</b>
	Annexe 1 : <b>Programme Pilotage et administration des politiques du Ministère</b> _____	29
	Annexe 2 : Programme II: Amélioration de la gestion des affaires intérieures _____	38
	Annexe 3 : Programme III : Amélioration de l'offre de sécurité publique _____	47
	Annexe 4 : Programme IV : Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées _____	67

## Liste des tableaux

<u>Tableau 1.</u>	<i>Evolution du budget</i> .....	5
<u>Tableau 2.</u>	<i>Cadre stratégique des programmes</i> .....	6
<u>Tableau 3.</u>	<i>Indicateurs et cibles du programme 141</i> .....	7
<u>Tableau 4.</u>	<i>Programmation financière du programme 141</i> .....	9
<u>Tableau 5.</u>	<i>Budgétisation par actions du programme 141</i> .....	10
<u>Tableau 6.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 141</i> .....	12
<u>Tableau 7.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 141</i> .....	12
<u>Tableau 8.</u>	<i>Indicateurs et cibles du programme 142</i> .....	13
<b><u>Tableau 9.</u></b>	<b><i>Présentation des actions du programme</i></b> .....	<b>14</b>
<u>Tableau 10.</u>	<i>Programmation financière du programme 142</i> .....	15
<u>Tableau 11.</u>	<i>Budgétisation 2023 par actions du programme 142</i> .....	16
<u>Tableau 12.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 142</i> .....	18
<u>Tableau 13.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 142</i> .....	18
<u>Tableau 14.</u>	<i>Indicateurs et cibles du programme 143</i> .....	19
<u>Tableau 15.</u>	<i>Programmation financière du programme 143</i> .....	20
<u>Tableau 16.</u>	<i>Budgétisation par actions du programme 143</i> .....	21
<u>Tableau 17.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 143</i> .....	22
<u>Tableau 18.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 143</i> .....	22
<u>Tableau 19.</u>	<i>Indicateurs et cibles du programme 144</i> .....	23
<u>Tableau 20.</u>	<i>Actions du programme du programme 144</i> .....	24
<u>Tableau 21.</u>	<i>Programmation financière du programme 144</i> .....	25
<u>Tableau 22.</u>	<i>Budgétisation 2023 par action du programme 144</i> .....	26
<u>Tableau 23.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 144</i> .....	28
<u>Tableau 24.</u>	<i>Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 144</i> .....	28

## 1 MOT DU MINISTRE

L'élaboration du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2023-2025 et du Projet Annuel des Performances 2023 trouve son fondement dans la nouvelle réforme instituée par la loi n°2012-09 du 26 mars 2012 portant loi organique relative aux lois des finances 2012.

Cette loi prescrit en son article 53 aliéna 2 que : « les documents de programmation pluriannuelle des dépenses prévoient, pour une période minimale de trois (3) ans, à titre indicatif, l'évolution des crédits et des résultats attendus sur chaque programme en fonction des objectifs poursuivis ».

A cet effet, elle marque un tournant décisif dans la modernisation de la gestion des finances publiques en passant du budget des moyens au budget axé sur les résultats et consacre la mise en place de nouveaux outils de travail.

Ainsi, le Projet Annuel des Performances (PAP) pour l'année 2023 définit pour chaque programme, l'objectif et les résultats attendus, les indicateurs et leurs cibles, la présentation des actions et des mesures, la budgétisation du programme, le développement sur les Autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP), le développement sur le plafond des emplois et la responsabilité au sein du programme.

Pour ma part, je souhaite que les actions contenues dans le présent PAP contribuent à une meilleure gestion financière des ressources de mon département ministériel en vue de répondre aux défis sécuritaires auxquels notre pays est confronté.

Enfin, j'instruis les cadres de mon département ministériel à mettre en œuvre le PAP 2023 avec détermination afin d'atteindre les objectifs qui nous sont assignés dans le cadre des engagements pris par son Excellence, Monsieur le Président de la République dans le Programme de Renaissance Acte III et la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

## 2 INTRODUCTION

Dans le cadre de l'harmonisation de la gestion des finances publiques, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a mis en place en 2009 six (6) Directives pour renforcer la transparence, la stabilité et la gestion axée sur les résultats. Ces directives ont entièrement été transposées dans le cadre juridique national. De tous les textes transposés, celui portant sur la loi organique relative aux lois de finances demeure le défi majeur à relever pour atteindre les objectifs de la réforme communautaire. Ce défi doit être relevé par l'ensemble des acteurs de la chaîne de décision et de gestion des finances publiques.

A cet effet l'option irréversible de basculer le budget de l'Etat en mode budget programme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été prise par les plus Hautes Autorités du Niger.

La LOLF fixe les règles relatives au contenu, à la présentation, à l'élaboration, à l'adoption, à l'exécution et au contrôle des Lois de finances. Elle détermine les conditions dans lesquelles est arrêtée la politique budgétaire en moyen terme pour l'ensemble des finances publiques. Elle énonce les principes relatifs à l'exécution des budgets publics, à la comptabilité publique et aux responsabilités des agents publics intervenant dans la gestion des finances publiques.

La LOLF confère aux parlementaires un pouvoir de contrôle et d'évaluation élargi pour apprécier la performance des administrations. En particulier, dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement et des Rapports Annuels de Performances (RAP), le Parlement compare les écarts entre la prévision budgétaire et son exécution effective d'une part, entre les objectifs de performance exprimés dans les Projets Annuels de Performances (PAP) annexés au Projet de Loi de Finances (PLF) et les résultats d'autre part. La loi de règlement est par conséquent un outil de contrôle et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre par l'État.

A chaque programme sont associés une stratégie, des objectifs et des indicateurs de performance qui figurent dans les Projets Annuels de Performances (PAP) annexés au PLF, en vertu de l'article 51 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF). La stratégie du programme définie par le responsable de programme, en liaison avec son ministre, conduit à sélectionner des objectifs, mesurés au moyen d'indicateurs.

A chaque indicateur sont associées des valeurs cibles à atteindre. Les objectifs des PAP sont déclinés en objectifs opérationnels, déclinés à leur tour jusque dans le travail quotidien des services - ou des opérateurs de l'Etat - chargés de mettre en œuvre le programme.

- Présentation des programmes

Pour la période 2023-2025 le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a retenu dans le cadre de l'élaboration de son Document de Programmation Pluriannuel de Dépenses (DPPD) quatre (4) programmes dont trois (3) programmes opérationnels et un programme support. Il s'agit de :

- Programme 141 : « Pilotage et administration des Politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire ».

- Programme 142 : « Amélioration de la gestion des affaires intérieures »
- Programme 143 : « Amélioration de l'offre de sécurité publique »
- Programme 144 : « Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées »

- **Contenu du PAP**

Les Projets Annuels de Performances (PAP) sont annexés au Projet de Loi de Finances (PLF), en vertu de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF).

Ils retracent ainsi, pour chaque programme, la stratégie, les objectifs, les indicateurs et les cibles de résultat dont l'atteinte sera mesurée dans les Rapports Annuels de Performances (RAP) annexés au projet de loi de règlement.

Les PAP ne présentent pas seulement les objectifs et des indicateurs des programmes, ils permettent grâce à des informations sur la justification des crédits au premier franc et l'analyse des coûts, une meilleure compréhension de la dépense. Ils détaillent ainsi pour chaque programme, les propositions du projet de loi de finances.

Plus globalement, ils répondent au souci de substituer à une culture de moyens une véritable culture de résultats à tous les niveaux de la gestion publique et à l'exigence de rendre compte aux citoyens et aux contribuables de l'emploi des deniers publics.

Les PAP constituent un document de plaidoyer, de pilotage et d'information qui ont pour finalité d'exposer le projet de performance associé à chaque programme. Ils sont proposés par les ministres compétents et les responsables de programmes. Chaque responsable de programme explique la stratégie de son programme et l'allocation de moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Présentée de manière synthétique en introduction du projet annuel de performances, la stratégie est structurée autour d'orientations bien identifiées et concrétisée par des objectifs.

## 3 SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

### 3.1 Missions du Ministère

L'organisation et les attributions du ministère, dont la mission est d'animer, de coordonner et d'impulser le fonctionnement efficace de l'Administration centrale et territoriale sont déterminées par le décret n°2021-289/PRN du 4 mai 2021 et le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021.

Ce dernier est chargé en relation avec les autres ministères concernés de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques nationales en matière d'administration territoriale, de sécurité publique, de décentralisation, de déconcentration et des affaires religieuses et coutumières. Il assure la protection civile, la tutelle des associations, la police des mœurs, les jeux, les débits de boissons, les réfugiés et les migrations.

### 3.2 Présentation de l'objectif stratégique

Le MI/D fait face à plusieurs défis importants, à savoir la sécurité publique, la consolidation du processus de décentralisation et le renforcement des capacités du secteur. A ceci s'ajoutent la nécessité de revaloriser l'autorité des Chefs Traditionnels, de renforcer le contrôle des sources de financement des associations religieuses et d'évaluer les écoles confessionnelles dans le contexte mondial caractérisé par la montée du radicalisme religieux.

L'enjeu majeur pour le ministère est de répondre à ces défis à travers la mise en œuvre des programmes qui seront définis dans le présent DPPD. Ainsi, l'objectif stratégique qui orientera le choix des programmes et leur mise en œuvre est formulé de la manière suivante : **la promotion de la bonne gouvernance administrative et de la sécurité des personnes et de leurs biens.**

### 3.3 Principaux résultats stratégiques

Par rapport à l'objectif stratégique, les résultats attendus avec la réalisation des programmes du ministère sont de trois ordres à savoir :

- l'accès des usagers au service public est garanti ;
- la jouissance des droits et l'exercice des libertés publiques sont assurés ;
- la sécurité des personnes et leurs biens est assuré.

### 3.4 Evolution du budget

Tableau 1. Evolution du budget

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022 au 30 juin	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
<b>Personnel</b>	40 199 217 655	40 199 217 655	43 216 350 809	42 838 324 587	45 889 097 744	22 944 548 872
<b>Biens et services</b>	18 624 060 579	17 242 398 572	18 551 826 398	14 083 631 560	20 288 319 877	8 446 093 537
<b>Transfert</b>	5 913 200 733	3 635 409 078	4 795 013 043	4 721 688 084	5 806 143 542	3 584 927 199
<b>Investissements</b>	58 908 889 170	52 808 362 367	35 364 601 987	22 013 670 129	42 280 036 726	10 540 985 837
<b>Total général</b>	<b>121 859 636 327</b>	<b>113 885 387 672</b>	<b>101 927 792 237</b>	<b>83 657 314 360</b>	<b>114 263 597 889</b>	<b>45 516 555 445</b>

Source : comité DPPD.



### 3.5 Présentation du cadre stratégique des programmes

**Tableau 2.** Cadre stratégique des programmes

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programmes	Objectif	Indicateur
<b>La promotion de la bonne gouvernance administrative et de la sécurité des personnes et de leurs biens</b>		Pilotage, Coordination et Appui au ministère de l'Intérieur	Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'exécution technique des programmes ;</li> <li>- Taux d'exécution financière des programmes.</li> </ul>
	Développement du système de l'état civil et exercice des libertés publiques	Amélioration de la gestion des affaires intérieures	Garantir la jouissance des droits et l'exercice des libertés publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de déclaration des naissances dans les délais;</li> <li>- Nombre de session du comité de dialogue inter et intra religieux.</li> </ul>
	Préservation de la sécurité des personnes et de leurs biens.	Amélioration de l'offre de la sécurité publique	Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de couverture de la Police Nationale ;</li> <li>- Nombre d'interpellations réalisées par les patrouilles mixtes/an ;</li> <li>- Part du territoire borné.</li> </ul>
	Rapprochement de l'administration des administrés	Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées	Assurer une administration territoriale de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions de formation ;</li> <li>- Nombre de missions d'appui conseil.</li> </ul>

Source : Comité d'élaboration du DPPD, août 2022

## 4 PAP DES PROGRAMMES

### 4.1 PROGRAMME 141 : PILOTAGE ET ADMINISTRATION DES POLITIQUES DE SECURITE INTERIEURE ET DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

#### 4.1.1 Objectif du programme :

Ainsi, l'objectif du programme 141 est d'assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes.

#### 4.1.2 Résultats attendus du programme

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme se présentent comme suit :

- les politiques sectorielles du MI/D sont élaborées et vulgarisées et mises à jour ;
- la gestion administrative et financière du Ministère est assurée ;
- la gestion de la masse salariale du Ministère est maîtrisée ;
- le plan de recrutement et de formation du personnel sont élaborés et exécutés ;
- la gestion du système d'information et de communication du Ministère est améliorée ;
- la coordination technique et financière des programmes est assurée ;
- la coordination des systèmes informatiques est assurée ;
- la gestion des marchés publics du Ministère est renforcée ;
- les missions de suivi et évaluation sont systématisées et exécutées ;
- la base de données statistiques est mise à jour.

#### 4.1.3 Indicateur et cibles

Pour le résultat de ce programme, il est retenu deux (2) indicateurs qui sont :

Tableau 3. Indicateurs et cibles du programme 141

Indicateur	Réf. 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025
Taux d'exécution technique des programmes	89,57%	85%	87%	89%	94%
Taux d'exécution financière des programmes	98,81%	93%	95%	97%	95%

## 4.1.4 Présentation des actions et des mesures

### 4.1.4.1 Présentations des actions

Actions	Objectifs	Indicateurs
Conception et pilotage des politiques du ministère	Améliorer le pilotage stratégique du Ministère	- Nombre de politiques et/ou de stratégies vulgarisées
Amélioration de la gestion des ressources	Rendre efficace la gestion administrative, budgétaire et comptable	- Nombre de missions de contrôles et d'inspection effectuées par les inspections ; - Nombre d'agents formés et/ou recyclés.
Amélioration des conditions de travail	Créer un environnement adéquat de travail	Ratio personnel/bureau
Mise en place des mécanismes de planification, programmation et de suivi évaluation des programmes	Mettre en œuvre le processus de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi évaluation (PPBS) dans le cadre du Budget Programme	- Nombre de missions de suivi ; - Nombre de formation effectuée en lien avec le suivi.
Mise en place d'un système de communication et d'information	Améliorer la visibilité du ministère	- Taux d'équipement informatique & TIC des services centraux.
Traitement et salaire	Assurer le traitement et salaire du personnel	- Nombre d'agents payé

### 4.1.4.2 Présentations des mesures

Les mesures d'accompagnement concerneront en particulier :

- Les dispositions relatives à la réorganisation des services susceptibles d'être mises en œuvre au sein du ministère ;
- Les mesures de renforcement de la GRH et de la gestion du patrimoine destinées à assurer une mise à disposition d'états actualisés réguliers sur les effectifs et sur les immobilisations du ministère ;
- Le renforcement de l'information et de la coordination autour des projets - sous tutelle ou non du ministère- qui relèvent partiellement ou totalement du périmètre du MI/D ;
- L'amélioration de l'accès au CEGIB dans le cadre de l'opérationnalisation de la gestion par programme ;
- Les dispositions prises en vue d'accélérer le déploiement de la fibre optique et la connexion internet des services de l'administration ;
- Une meilleure utilisation des supports de communication pour une information plus transparente sur les actions et les publications du MI/D.

#### 4.1.5 Programmation financière

Tableau 4. Programmation financière du programme 141

Catégorie de dépenses	2023	2024	2025
Personnel	335 507 171	345 572 386	355 939 558
Biens et services	1 555 243 441	1 913 006 753	2 085 151 495
Transfert	413 063 210	508 082 974	553 803 572
Investissements	1 448 586 742	1 747 557 149	1 878 163 624
<b>Total général</b>	<b>3 752 400 564</b>	<b>4 514 219 262</b>	<b>4 873 058 250</b>

#### 4.1.6 Budgétisation du programme

Tableau 5. Budgétisation par actions du programme 141

N.1	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	<b>Pilotage et administration des politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire</b>	<b>3 752 400 564</b>	<b>3 752 400 564</b>			<b>3 752 400 564</b>	<b>3 752 400 564</b>
	<b>Amélioration de la gestion des Ressources</b>	<b>341 670 088</b>	<b>341 670 088</b>			<b>341 670 088</b>	<b>341 670 088</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	271 435 788	271 435 788			271 435 788	271 435 788
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	45 500 000	45 500 000			45 500 000	45 500 000
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	24 734 300	24 734 300			24 734 300	24 734 300
	<b>Amélioration des conditions de travail</b>	<b>3 281 968 200</b>	<b>3 281 968 200</b>			<b>3 281 968 200</b>	<b>3 281 968 200</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL	335 507 171	335 507 171			335 507 171	335 507 171
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 155 045 377	1 155 045 377			1 155 045 377	1 155 045 377
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	367 563 210	367 563 210			367 563 210	367 563 210
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 423 852 442	1 423 852 442			1 423 852 442	1 423 852 442
	<b>Conception et pilotage des politiques du ministère</b>	<b>48 000 000</b>	<b>48 000 000</b>			<b>48 000 000</b>	<b>48 000 000</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 000 000	48 000 000			48 000 000	48 000 000
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Mise en place des mécanismes de planification, programmation</b>	<b>25 304 000</b>	<b>25 304 000</b>			<b>25 304 000</b>	<b>25 304 000</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25 304 000	25 304 000			25 304 000	25 304 000
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Mise en place d'un système d'information et de communication</b>	<b>55 458 277</b>	<b>55 458 277</b>			<b>55 458 277</b>	<b>55 458 277</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 458 277	55 458 277			55 458 277	55 458 277
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						

	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT					
	<b>Traitements et salaires</b>					
	DEPENSES DE PERSONNEL					
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS					
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT					
	<b>RECAPITULATIF</b>					
	DEPENSES DE PERSONNEL	335 507 171	335 507 171		335 507 171	335 507 171
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 555 243 441	1 555 243 441		1 555 243 441	1 555 243 441
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	413 063 210	413 063 210		413 063 210	413 063 210
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	1 448 586 742	1 448 586 742		1 448 586 742	1 448 586 742
	<b>Total général</b>	<b>3 752 400 564</b>	<b>3 752 400 564</b>		<b>3 752 400 564</b>	<b>3 752 400 564</b>

#### 4.1.7 Développement sur les AE et CP

Le programme pilotage et administration des politiques du MI/D est estimé à Trois milliards sept cent cinquante-deux millions quatre cent mille cinq cent soixante-quatre (3 752 400 564) francs. Il est constitué de quatre actions à savoir :

- conception et pilotage des politiques du ministère : 48 000 000 FCFA ;
- amélioration de la gestion des ressources : 341 670 088 FCFA ;
- amélioration des conditions de travail : 3 281 968 200 FCFA ;
- mise en place des mécanismes de planification, programmation : 25 304 000 FCFA
- mise en place d'un système d'information et de communication : 55 458 277 FCFA

Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement sont respectivement de 3 752 400 564 FCFA et de 3 752 400 564 FCFA.

#### 4.1.8 Plafond des emplois rémunérés du programme 141

Tableau 6. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 141

Catégories	2023	2024	2025
A	60	57	52
B	9	8	4
C	4	3	1
D	0	0	0
Auxiliaires	13	10	5
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>78</b>	<b>62</b>

Tableau 7. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 141

Catégories	2023	2024	2025
A	234 074 770	252 533 667	298 529 952
B	35 111 216	35 443 322	22 963 842
C	15 604 985	13 291 246	5 740 961
D	0	0	0
Auxiliaires	50 716 200	44 304 152	28 704 803
<b>Total</b>	<b>335 707 171</b>	<b>345 572 386</b>	<b>353 939 558</b>

#### 4.1.9 Responsabilités au sein du programme :

M. Abdoukader GARBA MOUSSA, Directeur des Etudes et de la Programmation du MI/D

## 4.2 PROGRAMME 142 : « AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES INTÉRIEURES »

### 4.2.1 Objectif du programme :

Garantir la jouissance des droits et l'exercice des libertés publiques

### 4.2.2 Résultats attendus du programme

Les principaux résultats assignés au programme sont :

Extrants	Effets
Un système d'Etat civil viable, informatisé et sécurisé est développé suivant les axes de la nouvelle PNEC.	L'enregistrement exhaustif et dans les délais légaux des faits d'état civil est assuré et contribue à l'amélioration de la gouvernance.
Des procédures plus efficaces et une coordination renforcée des acteurs sont mises en œuvre en matière de gestion des migrations et d'accueil des réfugiés.	Le contrôle des flux migratoires est renforcé tout en développant la protection juridique des populations concernées.
Un cadre institutionnel assurant l'indépendance de la gestion des opérations électorales est mis en place.	La gouvernance démocratique est renforcée grâce à un dispositif électoral plus fiable et transparent.
Des procédures modernisées assurent une gestion des consultations électorales conformes aux bonnes pratiques internationales.	
Le cadre juridique et institutionnel pour le suivi et le contrôle des pratiques culturelles est renforcé.	La liberté des cultes et la tolérance religieuse sont promues.
Les procédures d'autorisation et de suivi des partis politiques, des ONG et des associations sont améliorées et le cadre légal est modernisé.	Les partis, ONG et associations contribuent de manière plus efficace à la vie politique, économique et sociale.

### 4.2.3 Indicateurs et cibles

Deux indicateurs permettront de mesurer la performance de ce programme. il s'agit de :

Tableau 8. Indicateurs et cibles du programme 142

Indicateur	Réf. 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025
Taux de déclaration des naissances dans les délais	54,89%	57,63%	60,51%	63,54%	66,56%
Nombre de session du comité de dialogue inter et intra religieux	1	1	1	3	4

Source : DPPD 2023-2025 MI/D, juin 2022



## 4.2.4 Présentation des actions et des mesures

### 4.2.4.1 Présentations des actions

Les actions retenues pour la mise en œuvre du programme sont définies dans le tableau ci-après :

**Tableau 9.** Présentation des actions du programme

Axes stratégique	Actions	Objectifs	Indicateurs
Amélioration de la jouissance des droits et de l'exercice des libertés publiques	1. Modernisation du système d'état civil	Renforcer les capacités des structures d'état civil	Taux de déclaration des naissances dans les délais
	2. Gestion des Réfugiés	Assurer la protection des réfugiés	Nombre de réfugiés Nombre de personnes déplacées
	3. Gestion des cultes	contribuer à une pratique pacifique des cultes	Nombre de session du comité de dialogue inter et intra religieux.
	4. Renforcement de la jouissance des libertés publiques	Encadrer la jouissance des libertés publiques	Délai de traitement des dossiers des associations, ONG et partis politiques reconnus soumis à la Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques (DGAP/J)
	5. Mobilisation des ressources de l'Etat au profit des élections	Assurer l'organisation d'élections libres et transparentes	Montant alloué

### 4.2.4.2 Présentation des mesures

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, certaines mesures sont préconisées à savoir :

- Pour l'état-civil : le règlement des arriérés de paiement sur les indemnités dues aux agents de l'état civil ; le suivi des activités de formation (qui jouent un rôle essentiel pour assurer la fonctionnalité des centres d'état-civil) ; le suivi de la mobilisation des financements en faveur de la PNEC.
- Pour la migration et les réfugiés : l'établissement d'un suivi statistique précis des délais relatifs au traitement des dossiers pour les réfugiés ; l'engagement du ministère dans l'opérationnalisation du dispositif de pilotage de la politique nationale de la migration, une fois celle-ci adoptée ; le suivi de la mise en œuvre de la loi sur la protection des réfugiés ainsi que de l'application de la réglementation des centres d'accueil.
- Pour la gestion des cultes : l'opérationnalisation de la Direction Générale des Cultes, la nomination de principaux responsables et l'affectation d'un personnel minimum ;
- Pour les libertés publiques : Poursuivre le processus de vérification de la fonctionnalité des partis politiques au niveau régional.
- Pour la gestion des élections : l'allocation de crédits pour assurer le fonctionnement de la CENI et la mise à jour du fichier électoral biométrique.

## 4.2.5 Programmation financière

Tableau 10. Programmation financière du programme 142

Catégorie de dépenses	2023	2024	2025
Personnel	358 427 100	369 179 913	380 255 310
Biens et services	1 956 487 906	2 406 552 233	2 623 109 396
Transfert	0	0	0
Investissements	10 701 672 500	12 910 365 489	13 875 242 280
<b>Total général</b>	<b>13 016 587 506</b>	<b>15 686 097 635</b>	<b>16 878 606 986</b>

Source : DPPD 2023-2025 MI/D, juin 2022

## 4.2.6 Budgétisation du programme

Tableau 11. Budgétisation 2023 par actions du programme 142

N.2	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	<b>Amélioration de la gestion des affaires intérieures</b>	<b>7 716 587 506</b>	<b>7 716 587 506</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>13 016 587 506</b>	<b>13 016 587 506</b>
	<b>Gestion de la migration et des réfugiés</b>						
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Gestion des cultes</b>	<b>61 384 643</b>	<b>61 384 643</b>			<b>61 384 643</b>	<b>61 384 643</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	61 384 643	61 384 643			61 384 643	61 384 643
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Mobilisation des ressources de l'Etat au profit des élections</b>	<b>5 641 706 816</b>	<b>5 641 706 816</b>			<b>5 641 706 816</b>	<b>5 641 706 816</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	641 706 816	641 706 816			641 706 816	641 706 816
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	5 000 000 000	5 000 000 000			5 000 000 000	5 000 000 000
	<b>Modernisation du système d'état civil</b>	<b>1 602 525 447</b>	<b>1 602 525 447</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>6 902 525 447</b>	<b>6 902 525 447</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 200 852 947	1 200 852 947			1 200 852 947	1 200 852 947
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	401 672 500	401 672 500	5 300 000 000	5 300 000 000	5 701 672 500	5 701 672 500
	<b>Renforcement de la jouissance des libertés publiques</b>	<b>410 970 600</b>	<b>410 970 600</b>			<b>410 970 600</b>	<b>410 970 600</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL	358 427 1000	358 427 1000			358 427 1000	358 427 1000
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	52 543 500	52 543 500			52 543 500	52 543 500

	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Traitements et salaires</b>						
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>RECAPITULATIF</b>						
	DEPENSES DE PERSONNEL	358 427 100	358 427 100			358 427 100	358 427 100
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 956 487 906	1 956 487 906			1 956 487 906	1 956 487 906
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	5 401 572 500	5 401 572 500	5 300 000 000	5 300 000 000	10 701 672 500	10 701 672 500
	<b>Total général</b>	<b>7 716 587 506</b>	<b>7 716 587 506</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>5 300 000 000</b>	<b>13 016 587 506</b>	<b>13 016 587 506</b>

#### 4.2.7 Développement sur les AE et CP du programme 142

Le programme Amélioration de la Gestion des Affaires Intérieures est évalué à **Treize milliards seize millions cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent six (13 016 587 506) francs dont Cinq milliards trois cent millions (5 300 000 000) FCFA** financés par les partenaires techniques et financiers. Il se compose de six actions à savoir :

- Modernisation du système d'état civil: ..... **6 902 525 447** FCFA ;
- Gestion des cultes : ..... **61 384 643**FCFA ;
- Renforcement de la jouissance des libertés publiques : ..... **410 970 600**FCFA ;
- Mobilisation des ressources de l'Etat au profit des élections ..... **5 641 706 816**FCFA ;

Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement s'élèvent à 13 016 587 506 FCFA.

#### 4.2.8 Développement sur le plafond des emplois

Tableau 12. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 142

Catégories	2023	2024	2025
A	70	64	51
B	1	0	0
C	0	0	0
D	0	0	0
Auxiliaires	5	2	0
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>51</b>

Tableau 13. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 142

Catégories	2023	2024	2025
A	330 130 224	357 992 643	380 255 310
B	4 716 146	0	0
C	0	0	0
D	0	0	0
Auxiliaires	23 580 730	11 187 270	0
<b>Total</b>	<b>358 427 100</b>	<b>369 179 913</b>	<b>380 255 310</b>

#### 4.2.9 Responsabilités au sein du programme :

M. Ibrahim MALANGONI, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés

## 4.3 PROGRAMME 143 : AMELIORATION DE L'OFFRE DE LA SECURITE PUBLIQUE.

### 4.3.1 Objectif du programme :

L'objectif visé par ce programme est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur tout le territoire.

### 4.3.2 Résultats attendus du programme

Les principaux résultats attendus sont :

Extrants	Effets
Les résultats annuels des services supports du HCGN sont atteints	Les interventions de la Garde Nationale du Niger s'appuient sur des services supports efficaces
Les différentes unités de la GNN (GIS, GMO, BP, patrouilles GN ou mixtes) réalisent leurs missions conformément aux objectifs programmés en mobilisant les appuis prévus	La sécurité du territoire et la protection des personnes et des biens sont renforcées
Les résultats annuels des services supports de la PN sont atteints	Les interventions de la Police Nationale du Niger s'appuient sur des services supports efficaces
Les services et unités participant dans la surveillance du territoire, la migration irrégulière, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants sont renforcés	Les frontières et les flux migratoires sont contrôlés avec efficacité et les situations illégales liées à l'immigration sont réduites
Les services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, le grand banditisme et le trafic de stupéfiants disposent des moyens nécessaires pour une action efficace	L'impact des principaux facteurs externes de criminalité est atténué
Les différentes unités de la PN interviennent avec efficacité dans leurs missions de maintien de l'ordre, de protection des personnes et des biens et de traitement des infractions aux lois pénales	La sécurité du territoire et la protection des personnes et des biens sont renforcées
L'efficacité de l'action des services de protection civile est améliorée	Les populations sont mieux protégées par rapport aux risques et aux catastrophes
Les plans de gestion de crises prévus par la loi sont mis en place et appliqués	
Les frontières nationales sont délimitées et bornées	La sécurité du territoire et la protection des personnes et des biens sont renforcées
Des accords de coopération transfrontalière sont conclus et mis en œuvre entre administrations	

### 4.3.3 Indicateur et cibles

Pour le résultat de ce programme, il est retenu les indicateurs ci-dessous :

Tableau 14. Indicateurs et cibles du programme 143

Indicateur	Réf. 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025
Taux de couverture de la Police Nationale	81%	84,5%	87%	91%	96%
Nombre d'interpellations réalisées par les patrouilles mixtes/an	9 121	9 930	10 121	11 121	12 121
Part du territoire borné	50,88%	51,10%	51,75%	53,12%	54,49%

Source : DPPD 2023-2025 MI/D, juin 2022

## 4.3.4 Présentation des actions et des mesures

### 4.3.4.1 Présentation des actions

Les actions retenues pour la mise en œuvre du programme sont définies dans le tableau ci-après :

Axes stratégique	Actions	Objectifs	Indicateurs
Préservation de la sécurité des personnes et de leurs biens	1. Poursuite des patrouilles mixtes régionales et départementales	Réduire le banditisme	Quantité de stupéfiants saisies
			Nombre d'interpellations réalisées par les patrouilles
	2. Lutte contre la migration irrégulière	Maîtriser les flux migratoires irréguliers	Nombre de migrants en situation irrégulière appréhendés
			Nombre de refoulés mis à la disposition de l'OIM
	3. Délimitation/démarcation et réaffirmation des frontières et coopération administrative transfrontalière	Délimiter, démarquer et réaffirmer les frontières du Niger	Part du territoire bornée
			Nombre de villages frontaliers sensibilisés
	4. Renforcement des capacités des FSI	Rendre performantes les unités des FSI	Nombre d'agents recrutés par corps et par année
			Nombre d'infrastructures réalisées
			Taux de couverture de la Police Nationale

### 4.3.4.2 Présentations des mesures

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, certaines mesures sont préconisées à savoir :

- La mise en œuvre des plans d'actions des stratégies nationales de sécurité de proximité et de sécurité intérieure pour les années à venir ;
- L'encouragement des initiatives visant à mutualiser les actions des différents corps de sécurité intérieure, à l'instar de la mutuelle de santé GNN - PN ;
- L'organisation d'un véritable cadre commun pour la production, l'échange, l'analyse et la diffusion des informations statistiques recueillies au niveau des différents corps ;
- L'amélioration des échanges sur les données d'effectifs et de rémunération dans la perspective de la mise en place progressive d'un pilotage des effectifs et de la masse salariale au niveau des ministères techniques ;
- Le renforcement de la collaboration entre les quatre DRH (ministère, DGPN, HCGN, DGPC) sur des thématiques communes comme le suivi de la formation ou les prévisions de plafonds d'emplois.

### 4.3.5. Programmation financière

Tableau 15. Programmation financière du programme 143

Catégorie de dépenses	2023	2024	2025
Personnel	45 062 856 859	46 414 742 565	47 807 184 843
Biens et services	13 715 146 584	16 870 135 786	18 388 219 910
Transfert	3 268 548 890	4 020 435 591	4 382 220 435
Investissements	24 189 245 738	29 181 607 211	31 362 541 247
<b>Total général</b>	<b>86 235 798 071</b>	<b>96 486 921 153</b>	<b>101 940 166 435</b>

### 4.3.5 Budgétisation du programme

Tableau 16. Budgétisation par actions du programme 143

N. 3	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	<b>Amélioration de l'offre de sécurité publique</b>	<b>69 835 798 071</b>	<b>69 835 798 071</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>86 235 798 071</b>	<b>86 235 798 071</b>
	<b>Délimitation/démarcation et réaffirmation des frontières et coopération administrative transfrontalière</b>	<b>263 994 139</b>	<b>263 994 139</b>			<b>263 994 139</b>	<b>263 994 139</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	60 788 125	60 788 125			60 788 125	60 788 125
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	203 206 014	203 206 014			203 206 014	203 206 014
	<b>Patrouilles mixtes régionales et départementales</b>	<b>4 200 000 000</b>	<b>4 200 000 000</b>			<b>4 200 000 000</b>	<b>4 200 000 000</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 200 000 000	4 200 000 000			4 200 000 000	4 200 000 000
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT						
	<b>Renforcement des capacités opérationnelles des FSI</b>	<b>65 3771 803 932</b>	<b>65 3771 803 932</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>81 771 803 932</b>	<b>81 771 803 932</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL	45 062 856 859	45 062 856 859			45 062 856 859	45 062 856 859
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 454 358 459	9 454 358 459			9 454 358 459	9 454 358 459
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 268 548 890	3 268 548 890			3 268 548 890	3 268 548 890
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	7 586 039 724	7 586 039 724	16 400 000 000	16 400 000 000	23 986 039 724	23 986 039 724
	<b>RECAPITULATIF</b>						
	DEPENSES DE PERSONNEL	45 062 856 859	45 062 856 859			45 062 856 859	45 062 856 859
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 715 146 584	13 715 146 584			13 715 146 584	13 715 146 584
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	3 268 545 890	3 268 545 869			3 268 545 869	3 268 545 869
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	7 789 245 738	7 789 245 738	16 400 000 000	16 400 000 000	24 189 245 738	24 189 245 738
	<b>Total général</b>	<b>69 835 798 071</b>	<b>69 835 798 071</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>16 400 000 000</b>	<b>86 235 798 071</b>	<b>86 235 798 071</b>



### 4.3.6 Développement sur les AE et CP du programme 143

Le programme Amélioration de l'offre de la Sécurité Publique est évalué à : **Quatre-vingt-six milliards deux cent trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-onze (86 235 798 071) francs**. Il se compose de six actions à savoir :

- Poursuite des patrouilles mixtes régionales et départementales : ..... 4 200 000 000 FCFA ;
- Délimitation/démarcation et réaffirmation des frontières et coopération administrative transfrontalière : ..... 263 994 139.... FCFA ;
- Renforcement des capacités opérationnelles des FSI : ..... 81 771 803 932 FCFA ;

Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement s'élèvent à 86 235 798 071 FCFA.

### 4.3.7 Développement sur le plafond des emplois

Tableau 17. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 143

Catégories	2023	2024	2025
A	1 033	1 679	1 687
B	3 336	3 836	3 901
C	2 595	3 447	3 450
D	18 647	20 297	20 305
Auxiliaires	15	25	30
<b>Total</b>	<b>25 626</b>	<b>29 284</b>	<b>29 373</b>

Tableau 18. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 143

Catégories	2023	2024	2025
A	1 816 511 790	2 661 192 213	2 745 743 398
B	5 866 295 578	6 080 007 939	6 349 226 435
C	4 563 260 499	5 463 448 218	5 615 183 594
D	32 790 411 763	32 170 469 534	33 048 203 733
Auxiliaires	26 377 228	39 624 661	48 827 683
<b>Total</b>	<b>45 062 856 859</b>	<b>46 414 742 565</b>	<b>47 807 184 843</b>

### 4.3.8 Responsabilités au sein du programme :

M. Saidou HALIDOU, Secrétaire Général du MI/D.

## 4.4 PROGRAMME 144 : Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées

### 4.4.1 Objectif du programme :

Assurer une administration territoriale de développement

### 4.4.2 Résultat attendu du programme

En ce qui concerne ce programme, les principaux résultats sont :

Extrants	Effets
Les représentants de l'Etat et les services déconcentrés disposent des installations et conditions de travail adéquates dans les régions et départements	Les services déconcentrés assurent avec efficacité leurs missions de relais de l'Etat et d'accompagnement des collectivités territoriales
Les circonscriptions administratives sont dotées de ressources humaines en qualité et en quantité	
Les chefs traditionnels disposent des installations et des compétences nécessaires	La chefferie traditionnelle est impliquée à l'administration territoriale et prend en charge certaines missions administratives
Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales sont mobilisées suivant les crédits votés et progressent pour assurer la viabilité des CT	Les régions et communes mobilisent des ressources propres et rendent aux administrés des prestations de qualité
Les missions d'appui conseil sont organisées	
Les élus et agents des collectivités territoriales sont formés	

### 4.4.3 Indicateur et cibles

En vue de mesurer le progrès vers la modernisation, la déconcentration et la décentralisation des services administratifs, les indicateurs seront :

Tableau 19. Indicateurs et cibles du programme 144

Indicateur	Réf. 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025
Nombre de mission de formation à l'endroit des autorités déconcentrées	1	2	10	15	15
Nombres de missions d'appui conseil à l'endroit des acteurs locaux	1	2	4	5	5

Source: comité DPPD 2023-2025 MI/D, juin 2022

#### 4.4.4 Présentation des actions et des mesures

Les actions retenues pour la mise en œuvre du programme sont définies dans le tableau ci-après :

##### 4.4.4.1 Présentations des actions

Tableau 20. Actions du programme du programme 144

Axes d'intervention	Actions	Objectifs	Indicateurs
Amélioration de la gouvernance locale	1. Renforcement des capacités des structures déconcentrées	Améliorer le fonctionnement des structures déconcentrées	Nombre d'acquisition en mobiliers de bureaux au niveau des gouvernorats Nombre d'acquisition en matériels roulant au niveau des administrations centrale et déconcentrées
	2. Construction et réhabilitation des infrastructures administratives (résidences/bureaux)	Améliorer les conditions de travail du personnel	Nombre d'infrastructures construites Nombre d'infrastructures réhabilitées
	3. Consolidation de la décentralisation	Développer l'offre et l'accès des services de proximité aux populations	% de communes ayant tenu les sessions statutaires % des communes ayant transmis dans le délai les comptes administratifs et de gestion à la Cour des Comptes
	4. Implication de la chefferie traditionnelle dans les actions de développement	Renforcer les capacités des Chefs Traditionnels	Nombre de chefs traditionnels dont les capacités ont été renforcées

##### 4.4.4.2 Présentations des mesures

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, certaines mesures sont préconisées à savoir :

- la mise à jour annuelle par la Direction du Patrimoine de la situation des actifs propres aux différentes administrations territoriales (bâtiments, équipements de bureaux, parc roulant,...) ;
- l'établissement, dans le même esprit, par la Direction des Ressources Humaines d'un état du personnel (postes non pourvus ; proportion de responsables n'ayant pas le profil ; préfectures représentées par des agents d'exécution, etc.) ;
- la tenue de conférences des Cadres de l'Administration Territoriale débouchant sur des diagnostics et des prises de décisions ;
- la mise en place d'un dispositif efficace de suivi de la mise en œuvre du plan de transfert de compétences et des ressources et l'évaluation régulière des effets du transfert dans les quatre (4) domaines retenus<sup>1</sup> ;
- le suivi de l'application effective des dispositions relatives au statut de la Fonction publique territoriale, objet d'une loi et de deux décrets transmis en 2019 à l'Assemblée Nationale ;
- le développement de l'exécution du budget en mode programme comme opportunité pour renforcer la complémentarité des activités d'appui respectif à la déconcentration et à la décentralisation.

<sup>1</sup> Education ; environnement ; santé ; hydraulique.

#### 4.4.5 Programmation financière

Tableau 21. Programmation financière du programme 144

Catégorie de dépenses	2023	2024	2025
Personnel	1 508 979 546	1 554 248 932	1 600 876 400
Biens et services	1 420 837 700	1 747 682 738	1 904 950 554
Transfert	1 655 020 718	2 035 736 489	2 218 925 248
Investissements	5 057 757 682	6 101 616 381	6 557 630 430
<b>Total général</b>	<b>9 642 595 646</b>	<b>11 439 284 540</b>	<b>12 282 382 632</b>

Source : Comité DPPD 2023-2025 du MI/D

#### 4.4.6 Budgétisation du programme

Tableau 22. Budgétisation 2023 par action du programme 144

N.4	LIBELLE	ETAT		EXTERIEUR		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	<b>Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées</b>	<b>7 683 767 646</b>	<b>7 683 767 646</b>	<b>1 958 828 000</b>	<b>1 958 828 000</b>	<b>9 642 595 646</b>	<b>9 642 595 646</b>
	<b>Consolidation de la décentralisation</b>	<b>3 931 017 146</b>	<b>3 931 017 146</b>	<b>1 958 828 000</b>	<b>1 958 828 000</b>	<b>5 889 245 146</b>	<b>5 889 245 146</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	200 996 428	200 996 428			200 996 428	200 996 428
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 655 020 718	1 655 020 718			1 655 020 718	1 655 020 718
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	2 075 000 000	2 075 000 000	1 958 828 000	1 958 828 000	4 033 828 000	4 033 828 000
	<b>Construction et réhabilitation des infrastructures administratives (résidences/bureaux)</b>	<b>1 767 082 527</b>	<b>1 767 082 527</b>			<b>1 767 082 527</b>	<b>1 767 082 527</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL	<b>1 508 979 546</b>	<b>1 508 979 546</b>			<b>1 508 979 546</b>	<b>1 508 979 546</b>
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	258 102 981	258 102 981			258 102 981	258 102 981
	<b>Poursuite de l'intégration de la chefferie traditionnelle dans la chaîne administrative</b>	<b>300 185 099</b>	<b>300 185 099</b>			<b>300 185 099</b>	<b>300 185 099</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	300 185 099	300 185 099			300 185 099	300 185 099
	<b>Renforcement des capacités des structures déconcentrées</b>	<b>1 685 482 874</b>	<b>1 685 482 874</b>			<b>1 685 482 874</b>	<b>1 685 482 874</b>
	DEPENSES DE PERSONNEL						
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 219 841 272	1 219 841 272			1 219 841 272	1 219 841 272
	SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS						
	INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	465 641 602	465 641 602			465 641 602	465 641 602

<b>RECAPITULATIF</b>							
DEPENSES DE PERSONNEL	1 508 979 546	1 508 979 546				1 508 979 546	1 508 979 546
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 420 837 700	1 420 837 700				1 420 837 700	1 420 837 700
SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	1 655 020 718	1 655 020 718				1 655 020 718	1 655 020 718
INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ÉTAT	3 098 929 682	3 098 929 682	1 958 828 000	1 958 828 000		5 057 757 682	5 057 757 682
<b>Total général</b>	<b>7 683 767 646</b>	<b>7 683 767 646</b>	<b>1 958 828 000</b>	<b>1 958 828 000</b>		<b>9 642 595 646</b>	<b>9 642 595 646</b>

#### 4.4.7 Développement sur les AE et CP 2023 du programme 144 :

Le programme « Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées » est évalué à **Neuf milliards six cent quarante-deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent quarante-six (9 642 595 646) francs**, dont **un milliard neuf cent cinquante-huit millions huit cent vingt-huit (1 958 828 000) FCFA** de financement extérieur. Il comporte six actions à savoir :

- renforcement des capacités des structures déconcentrées : ..... **1 685 482 874 FCFA** ;
- construction et réhabilitation des infrastructures administratives (résidences/bureaux)  
..... **1 767 082 527 FCFA** ;
- consolidation de la décentralisation : ..... **5 889 245 146 FCFA** ;
- poursuite de l'intégration de la chefferie traditionnelle dans la chaîne administrative :  
..... **300 185 099 FCFA** ;

Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement s'élèvent à **9 642 595 646 FCFA**.

#### 4.4.8 Développement sur le plafond des emplois

Tableau 23. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés du programme 144

Catégories	2023	2024	2025
A	152	147	140
B	18	15	11
C	8	4	2
D	3	1	0
Auxiliaires	431	325	301
<b>Total</b>	<b>612</b>	<b>492</b>	<b>454</b>

Tableau 24. Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme 144

Catégories	2023	2024	2025
A	374 779 234	464 379 254	493 662 326
B	44 381 751	47 385 638	38 787 754
C	19 725 223	12 636 170	7 052 319
D	7 396 959	3 159 043	0
Auxiliaires	1 062 696 380	1 026 688 627	1 061 374 001
<b>Total</b>	<b>1 508 979 546</b>	<b>1 554 248 932</b>	<b>1 600 876 400</b>

#### 4.4.9 Responsabilités au sein du programme :

M.Ibrah ABDYOU, Directeur Général des Ressources du MI/D.

## 5 ANNEXES

### Annexe 1 : *Programme Pilotage et administration des politiques du Ministère*

#### 1. Cadre logique axé sur les résultats

HIERARCHIE DES RESULTATS	INDICATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION
<b>Effet 1 : L'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes sont assurées.</b>	Taux d'exécution technique des programmes	RAP
	Taux d'exécution financière des programmes.	
<b>Effet 1.1 : Les textes du Ministère sont élaborés, actualisés et ou vulgarisés</b>	Nombre de politiques et/ou de stratégies élaborées	RAP
Produit 1.1.1 certains textes du ministère sont partagés	Nombre de textes vulgarisés	RAP
Produit 1.1.2 les textes du ministère sont mis à jour	Nombre de textes mis à jour	RAP
<b>Effet 1.2 : La gestion des ressources est améliorée</b>	Nombre d'agents formés et recyclés	Rapport de mission
	Nombre de missions de contrôles effectuées par les inspections	
Produit 1.2.1 : des missions de contrôle et d'inspection dans les entités déconcentrées, décentralisées et établissements sont réalisées (IGAT)	45 missions de contrôle, d'inspection et de passation dans les entités décentralisées et déconcentré et établissements effectuées	Rapport de mission
Produit 1.2.2 : des missions de l'IGSS sont effectuées	35 missions d'inspections des services de sécurité réalisées	Rapport de mission
Produit 1.2.3 : la maintenance du matériel informatique est assurée	Taux de fonctionnalité du matériel informatique	RAP
Produit 1.2.4 : les capacités de dix agents de l'administration centrale sont renforcées	Nombre d'agents de l'administration centrale dont les capacités sont renforcées	Rapport de formation
Produit 1.2.5 : les capacités de vingt agents en TIC sont renforcées	Niveau moyen du personnel en TIC	Rapport d'atelier
Produit 1.2.6 : un système d'information des ressources humaines est mis à jour	Base de données des ressources humaines à jour	PV de réception
Produit 1.2.7 : les factures impayées des gestions antérieures sont apurées	Proportion des factures impayées des gestions antérieures apurées	Mandat de paiement
Produit 1.2.8 : les matériels informatiques sont acquis	Taux d'équipement informatique du niveau central	RAP
Produit 1.2.9: Certification en réseau/sécurité informatique	Nombre d'agents certifiés	RAP
Produit 1.2.10 le fonctionnement de la DGR est assuré	Montant alloué	RAP
<b>Effet 1.3 : Les conditions de travail sont améliorées</b>	Ratio personnel/bureau	RAP
Produit 1.3.1 : le fonctionnement des structures du niveau central est assuré	Montant alloué (par structure du niveau central) et situation des réalisations	PV
Produit 1.3.2 : les capacités des structures rattachées sont renforcées	Montant alloué (par structure rattachée) et situation des réalisations	Décision de mandatement
Produit 1.3.3 : l'administration centrale est équipée en mobilier de bureau	Nombre de mobiliers de bureau acquis	PV
Produit 1.3.4 : le bâtiment annexe du ministère de l'intérieur est construit et équipé	1 bâtiment construit et équipé	PV de réception
Produit 1.3.5 : deux bâtiments administratifs du niveau central sont réhabilités	Nombre de bâtiments administratifs du niveau central réhabilités	PV
Produit 1.3.6 : les conditions de travail sont améliorées	Nombre d'agents ayant bénéficié de tenue de travail	RAP



<b>Effet 1.4 : Les mécanismes de planification et de programmations sont mis en place.</b>	Part des crédits de fonctionnement du programme 141 alloués au suivi-évaluation	RAP
Produits 1.4.1: une mission de suivi-évaluation est effectuée	Une mission de suivi-évaluation effectuée	Rapport de mission
Produits 1.4.2: le personnel est formé en technique d'élaboration des projets	Nombre d'agents formés	Rapport de formation
<b>Effet 1.5 : Un système d'information et de communication mise en place</b>	Taux d'équipement informatique & TIC des services centraux	RAP
Produit 1.5.1 : le fonctionnement du comité statistique est assuré	Montant alloué	RAP
Produit 1.5.2 : Missions de collecte de données effectuées	Nombre de missions effectuées	Rapport de mission
Produit 1.5.3 : l'annuaire statistique est élaboré	Existence ou non d'un annuaire	RAP
Produit 1.5.4 : les archives de l'administration centrale sont conditionnées et rendues accessibles aux usagers	Les archives de l'administration centrale conditionnées et rendues accessibles aux usagers	Documents conditionnés
Produit 1.5.5 la visibilité du ministère est améliorée	1 bulletin d'information disponible	RAP

## 2. Cartographie du programme

Niveau	Unité administrative	observations
<b>Niveau central</b>	Cabinet du Ministre	
	Cabinet de la Ministre Déléguée chargée de la décentralisation	
	Secrétariat Général	
	Inspection Générale de l'Administration Territoriale (IGAT)	
	Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS)	
	Direction de la Législation (DL)	
	Inspection Générale de l'Administration Territoriale (IGAT)	
	Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS)	
	Direction Générale des Ressources (DGR)	
	Direction des Ressources Financières (DRF)	
	Direction des Ressources Humaines (DRH)	
	Direction du Patrimoine (DP)	
	Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DMP/DSP)	
	Direction des Etudes et de la Programmation (DEP)	
	Direction des Statistiques (DS)	
	Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques (DA/I/D/RP)	
	Direction de l'Informatique (DI)	
	Conseil Islamique du Niger (CIN)	
	Association Islamique du Niger (AIN)	
	Association des Régions du Niger (ARENI)	
Association des Municipalités du Niger (AMN)		
Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN)		

### 3. Tableau de budgétisation par activités des services : Programme 141

Programme 141 : Programme Pilotage et administration des politiques du Ministère											
Action	Activité	Structure responsable	Produit/Livrab le	Source de vérifi cation	Budgétisation de la tâche			Nature Economique	Cout en FCFA		
					Code Fonctio n	Code financem ent	Intitule tâche		Tache	Activité	Action
14101:Concepti on et pilotage des politiques du ministère	1410102:Partager certains textes du ministère	DIRECTION DE LA LEGISLATION			00130	11	Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de sécurité intérieure	60141	18 000 000	<b>18 000 000</b>	<b>48 000 000</b>
	1410104:Mettre à jour des textes du ministère	DIRECTION DE LA LEGISLATION			00130	11	Appui au comité d'élaboration des textes régissant l'exercice du culte	62261	3 000 000	<b>30 000 000</b>	
14102:Améliorat ion de la gestion des ressources	1410201:Réaliser 45 missions de contrôle d'inspection et de passation dans les entités décentralisées et déconcentré et établissements	INSPECTION GENERALE DE L'ADMINISTRAT ION TERRITORIALE			00130	11	Carburant	60541	29 288 000	<b>121 322 724</b>	<b>341 670 088</b>
						11	Entretien matériels techniques	61431	3 460 928		
						11	Entretien véhicules	61451	5 443 200		
						11	Frais des missions	61131	74 250 000		
						00130	11	Carburant	60541	18 225 000	<b>44 865 000</b>

1410202:Effectuer 35 missions d'inspection des services de sécurité	INSPECTION GENERALE DES SERVICES DE SECURITES (IGSS)				11	Entretien et réparation matériels roulant	61451	2 733 750	
					11	Frais de mission	61131	23 906 250	
1410203:Entretien et maintenance du matériel informatique	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE			00130	11	Acquisition de 101 licences antivirus	60191	2 020 000	<b>7 020 000</b>
					11	Produits et matériels de maintenance	60131	5 000 000	
1410204:Renforcer les capacités de 10 agents de l'administration centrale	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE			00980	11	Frais de formation	62341	23 909 634	<b>52 748 064</b>
					11	Frais de transport	61121	4 538 430	
					11	Perdiem cadres	62251	24 300 000	
1410205:Renforcer les capacités de 20 agents en TIC	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE			00980	11	Atelier de formation	62291	10 000 000	<b>10 000 000</b>
1410206:Maitrise des effectifs	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES			00130	11	Mise à jour Base de données RH	60911	5 000 000	<b>5 000 000</b>
1410207:Factures impayées	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES			00130	11	Apurer les factures impayées des gestions antérieures	64911	45 500 000	<b>45 500 000</b>
1410208:Acquerir du matériel informatique	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE			00130	11	Matériels informatiques	24211	24 734 300	<b>24 734 300</b>
1410209:Gestion des réseaux informatique	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Certification réseau/sécurité informatique	62221	4 980 000	<b>4 980 000</b>
1410210:Appuyer le fonctionnement de la DGR	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Fournitures	60151	4 000 000	<b>5 500 000</b>
					11	Frais de mission	61131	1 500 000	

	1410211:Appuyer les activités de la DMP	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Publication résultats Marchés Publics	61831	15 000 000	<b>20 000 000</b>	
						11	Mise à jour des données Marchés Publics	62271	5 000 000		
14103:Amélioration des conditions de travail	1410301:Assurer le fonctionnement des structures du niveau central	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Dépenses de communication	61891	3 432 452	<b>1 606 846 467</b>	<b>3 281 968 200</b>
						11	Entretien maintenance	61451	340 778 828		
						11	Fonctionnement comité DPPD	62251	30 000 000		
						11	Fonds d'intervention	64911	83 979 090		
						11	Fournitures	60151	390 633 592		
						11	Frais de mission extérieur	61141	23 125 535		
						11	Frais de mission intérieur	61131	8 122 291		
						11	Frais de transport intérieur	61111	22 795 385		
						11	Frais de transports extérieur	61121	69 457 294		
						11	Frais des relations publiques	61791	200 000 000		
	11	Frais d'hôtel	62261	4 700 000							
	1410302:Renforcer les capacités des structures rattachées	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00181	11	Appui à l'Association des Chefs Traditionnels	64421	36 855 000	<b>283 584 120</b>	

					11	Appui à l'observatoire National de l'Etat Civil	64391	18 427 500	
					11	Appui aux journées des municipalités	64391	14 742 000	
					11	Mise en place des cadres de commandement	64391	90 090 000	
					11	Subvention à l'Association des Régions du Niger	64211	14 742 000	
					11	Subvention au conseil islamique du Niger	64391	73 710 000	
					11	Subvention aux autres associations religieuses	64421	35 017 620	
1410303:Equiper l'administration centrale en mobilier de bureau	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Achat de mobilier de bureau	24111	59 550 873	<b>59 550 873</b>
1410304:construire et équiper le bâtiment annexe du ministère de l'intérieur	DIRECTION DU PATRIMOINE			00443	11	Construction	23211	734 479 569	<b>734 479 569</b>
1410305:Réhabilitation bâtiments administratifs du niveau central	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Réhabilitation bâtiments	23121	200 000 000	<b>200 000 000</b>

	1410306:Améliorer les conditions de travail	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00131	11	Alimenter du Personnel	60161	50 000 000	<b>62 000 000</b>	
						11	Habiller le personnel	60161	12 000 000		
	1410307:Améliorer les conditions de travail	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES			00131	11	Traitements et salaires	66111	335 507 171	<b>335 507 171</b>	
14104:Mise en place des mécanismes de planification programmation et de suivi évaluation	1410401:Effectuer une mission de suivi évaluation dans les régions	DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION			00130	11	Carburant	60541	2 430 000	<b>9 000 000</b>	<b>25 304 000</b>
						11	Entretien véhicules	61451	364 500		
	1410402:Former le personnel en technique d'élaboration de projet	DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION			00980	11	Atelier de formation	62311	16 304 000	<b>16 304 000</b>	
14105:Mise en place d'un système d'information	1410501:Appuyer les fonctionnements du comité statistique	DIRECTION DES STATISTIQUES			00130	11	Appuyer les fonctionnements de comites statistiques	60151	8 000 000	<b>8 000 000</b>	<b>55 458 277</b>
	1410502:Accroître la chaîne statistique	DIRECTION DES STATISTIQUES			00130	11	Mission de collecte des données statistiques	60191	10 000 000	<b>10 000 000</b>	
	1410503:Reproduire l'annuaire statistique	DIRECTION DES STATISTIQUES			00130	11	Edition 250 exemplaires	62251	7 000 000	<b>7 000 000</b>	
	1410504:Conditionner les archives de l'administration centrale et le	DIRECTION DES ARCHIVES DE L'INFORMATION DE LA			00130	11	Numérisation des archives	61191	2 250 000	<b>9 775 427</b>	
				11		Primes et gratifications	62251	1 215 000			

rendre accessible aux usages	DOCUMENTATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES				11	Traitement physique des archives (prestation de service)	60151	6 310 427		
1410505:Améliorer la visibilité du Ministère	DIRECTION DES ARCHIVES DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES			00460	11	Magasine/bulletin d'information	62341	10 682 850	<b>20 682 850</b>	
					11	Renforcement des capacités sur les techniques de communication des cadres centraux et régionaux en matière de crise	60191	10 000 000		
<b>Total général</b>								<b>3 752 400 565</b>	<b>3 752 400 565</b>	<b>3 752 400 565</b>



## Annexe 2 : Programme II : Amélioration de la gestion des affaires intérieures

### 1. Cadre logique axé sur les résultats

HIERARCHIE DES RESULTATS	INDICATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES / RISQUES
<b>Effet 2 : La jouissance des droits et l'exercice des libertés publiques sont garantis</b>	Taux de déclaration des naissances dans les délais	Rapport DGEC/MR	L'adhésion des parties prenantes au programme ; La Mobilisation des ressources humaines et financières ; L'accompagnement des PTF ; La non appropriation du programme par les acteurs ; Le faible financement du programme.
	Nombre de session du comité de dialogue inter et intra religieux	Rapport DGC	
<b>Effet 2.1 : le système d'état civil est modernisé</b>	Taux de déclaration des naissances dans les délais	Rapport DGEC/MR	
Produit 2.1.1 : le Fonctionnement DM est assuré	Nombre des personnes retournées pris en charges	RAP	
Produit 2.1.2 : 4 bâtiments des DDEC/MR sont construits et équipés (Arlit, Konni, Madarounfa et Mirriah)	Nombre de bâtiments des DDEC/MR construits et équipés	PV de réception	
Produit 2.1.3 : les activités de la DGECMR sont appuyées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Mandatement	
Produit 2.1.4 : 4 bâtiments pour les DDEC/MR sont équipés	4 DDEC/MR sont équipés	PV de réception	
Produit 2.1.5 : Les camps et les zones d'accueil de réfugiés (ZAR) sont suivis et supervisés	Nombre de missions de suivi et de supervision des ZAR effectuées	Rapport DGEC/MR	
Produit 2.1.6 : le fonctionnement du cadre de concertation est assuré	Niveau de mise en œuvre des recommandations du CCM	RAP	
Produit 2.1.7 : le programme WURI est mis en œuvre	Niveau de mise en œuvre du programme WURI	RAP	
Produit 2.1.8 : La politique est mise en œuvre	Niveau de mise en œuvre du programme gestion des flux	RAP	
<b>Effet 2.2 : Des ressources de l'Etat au profit des élections sont mobilisées</b>	Montant alloué	Rapport CENI	
Produit 2.2.1 : le Fonctionnement de la CENI est assuré	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport CENI	
Produit 2.2.2 : le fichier électoral biométrique est mis à jour	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport CENI	
<b>Effet 2.3 : La gestion des cultes est mieux encadrée</b>	Nombre de sessions du comité de dialogue inter et intra religieux tenues	Rapport DGC	
Produit 2.3.1 : des sessions du CNDIR sont organisées	Nombre de sessions CNDIR organisées	Rapport DGC	
Produit 2.3.2 : le fonctionnement de la DGC est assuré	Montant alloué	RAP	
Produit 2.3.3 : Un répertoire des facteurs conduisant à l'extrémiste violent	Un répertoire disponible	RAP	
Produit 2.3.4 : un atelier de formation des associations chrétiens est organisé	Nombre de participants	Rapport d'atelier	
Produit 2.3.5 : un atelier sur la vision du croissant lunaire	Nombre de participants	Rapport d'atelier	
Produit 2.3.6 : organiser une mission d'information sur les lieux de culte	Nombre de comités mis en place	Rapport d'activité	
Produit 2.3.7 : le manuel sur le christianisme est vulgarisé	Nombre d'exemplaires édités Nombre de comités régionaux mise en place	RAP	
Produit 2.3.8 : le comité de désignation des candidats à la moussabaka est appuyé	Nombre de candidats	RAP	

<b>Effet 2.5 : La jouissance des droits et l'exercice des libertés publiques est garantie</b>	Délai de traitement des dossiers des partis politiques reconnus soumis à la Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques (DGAP/J)	Rapport DGAPJ
Produit 2.5.1 le fonctionnement de la DGAPJ est assuré	Montant alloué	RAP
Produit 2.5.2 : les cadres de commandements sont appuyés dans la mise en place des chefs traditionnels	Nombre de chefs traditionnels nouvellement installés	RAP
Produit 2.5.3: les chefs traditionnels sont, formés	15 chefs traditionnels formés	Rapport de formation
Produit 2.5.4 : la fonctionnalité des partis politiques, dans les chefs-lieux des régions (Diffa)	Nombre de partis politiques recensés	Rapport DGAPJ
Produit 2.5.5 : le fonctionnement de la DAJR est assuré	Nombre de sociétés de gardiennage et de débits de boisson répertoriés Un répertoire des détenteurs d'armes édité	Rapport DGAPJ

## 2. Cartographie du programme

Niveau	Unité administrative	observations
<b>Niveau central</b>	<b>Direction Générale de l'Etat Civil, de la Migration et des Réfugiés sauf la Direction de la Migration</b>	
	Direction des Faits d'Etat Civil, des Recensements, du Matériel et des Statistiques (DFECRM/S)	
	Direction de la Formation, de la Sensibilisation et du S&E des Centres d'Etat Civil (DFSSECEC)	
	Directions Régionales de l'Etat civil (DREC)	
	Directions Départementales de l'Etat civil (DDEC)	
	Observatoire national de l'Etat civil (ONEC)	
	Direction des Réfugiés (DR)	
	Direction des Migrations (DM)	
	Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration	
	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)	
	Direction Générale des Cultes	
	Direction des Affaires Chrétiennes et autres religions	
	Direction des Affaires Religieuses (DAR)	
	<b>Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques (DGAPJ)</b>	
	Direction des Libertés Publiques (DLP)	
	Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJ/R)	
<b>Niveau Régional</b>	Directions Régionales de l'Etat Civil de la Migration et des Réfugiés	
<b>Niveau départemental</b>	Directions Départementales de l'Etat Civil de la Migration et des Réfugiés	
<b>Projets et programmes existants</b>	Programme d'appui à la réforme de l'état civil au Niger 2017-2020 (PAREC ; Union Européenne/UNICEF)	
	Projet « Initiatives de Stabilisation Communautaire dans le Nord du Niger » - COSINN (BMZ/OIM)	

3. Tableau de budgétisation par activités des services :

Programme 142 : Amélioration de la Gestion des Affaires Intérieures											
Action	Activité	Structure responsable	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation de la tâche			Nature Economique	Cout en FCFA		
					Code Fonction	Code financement	intitule tache		Tache	Activité	Action
14201:m modernisation du système d'état civil	1420101:Fonctionnement DM et des refugies	DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES			00130	11	Organisation des sessions d'éligibilité	60151	14 000 000	<b>57 000 000</b>	<b>6 902 525 447</b>
						11	Mise en place du dispositif de suivi de la PNM au niveau régional	62341	13 000 000		
						11	Prise en charge de personnes retournées	61131	30 000 000		
	1420102:Construire et équiper des bâtiments pour les DREC/MR	DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES			00443	11	Construction bâtiments administratifs	23111	362 272 500	<b>362 272 500</b>	
		DIRECTION GENERALE DE			00130	11	Fonctionnement DGECMR	60191	6 480 000	<b>1 131 012 002</b>	

1420103:Appuyer les activités de la DGECEM-R	L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES				11	Fonctionnement DREC et DDEC	60191	413 160 001	
					11	Prise en charge des primes et indemnités des préposés	62251	670 000 000	
					11	Suivi-évaluation de centres d'état civil supervision formations et popularisation de la PNEC	60191	41 372 001	
1420104:Equiper des bâtiments pour les DREC/MR ET DDEC/MR	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Equipement bâtiments administratif	23111	39 400 000	<b>39 400 000</b>
1420105:Suivi et supervision des camps et Zone d'accueil des réfugiés	DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES			00130	11	Suivi et supervision des sites urbanisés	62221	3 440 945	<b>3 440 945</b>
1420106:Appuyer le fonctionnement du cadre de concertation	DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES			00130	11	Carburant	60541	2 820 000	<b>9 400 000</b>
					11	Matières matériels et fournitures	60191	6 580 000	
1420107:Programme	DIRECTION GENERALE DE			00130	32	WURI	24211	5 200 000 000	<b>5 200 000 000</b>

	d'identification Unique pour l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (WURI)	L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES									
	1420108:Appui à la Mise en Œuvre de la PNM	DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES			00130	42	APM	21911	100 000 000	<b>100 000 000</b>	
14202:Transparence du processus électoral	1420201:Apuyer les activités de la CENI	SECRETARIAT PERMANENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES FRONTIERES (SPCNF)			00130	11	Election (mise à jour fichier électoral biométrique)	21311	5 000 000 000	<b>5 000 000 000</b>	<b>5 641 706 816</b>
	1420202:Fonctionnement de la CENI	SECRETARIAT PERMANENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES FRONTIERES (SPCNF)			00130	11	Matières matériels et fournitures	60191	641 706 816	<b>641 706 816</b>	
14203:Gestion des cultes	1420301:Organiser 1 session du comité national du dialogue inter et intra religieux	DIRECTION GENERALE DES CULTES			00130	11	Carburant et lubrifiants	60541	154 568	<b>7 968 723</b>	<b>61 384 643</b>
			11	Dépenses de communication		61891	310 868				
			11	Frais de transport		61191	1 399 495				

						participants des régions				
					11	Location salle	61291	358 696		
					11	Matières matériels et fournitures	60191	345 542		
					11	Primes et gratifications	62251	3 849 992		
					11	Restauration	62261	1 549 562		
1420302:Appuyer le fonctionnement de la DGC	DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES			00130	11	Fournitures	60151	4 860 000	<b>6 480 000</b>	
					11	Frais de mission	61131	1 620 000		
1420303:Mettre en place le répertoire des facteurs conduisant à l'extrémisme violent	DIRECTION GENERALE DES CULTES			00130	11	Répertoire des facteurs	62341	12 000 000	<b>12 000 000</b>	
1420304:Organiser 1 atelier de formation des associations chrétiennes	DIRECTION GENERALE DES CULTES	Nombre de participants		00980	11	Atelier de formation	62291	7 250 000	<b>7 250 000</b>	
1420305:Organiser 1 atelier sur la vision du croissant lunaire	DIRECTION GENERALE DES CULTES	nombre de participants		00130	11	Atelier	61891	6 685 920	<b>6 685 920</b>	
1420306:Organiser une mission d'information	DIRECTION GENERALE DES CULTES			00130	11	Mission	61891	12 000 000	<b>12 000 000</b>	

	sur les lieux des cultes										
	1420307:vulgarisation du manuel de christianisme	DIRECTION GENERALE DES CULTES			00130	11	Mission	61891	7 000 000	<b>7 000 000</b>	
	1420308:Appuyer le comité de désignation des candidats à la Moussabaka	DIRECTION GENERALE DES CULTES			00130	11	Appui	61891	2 000 000	<b>2 000 000</b>	
14204:Renforcement de la jouissance des libertés publiques	1420401:Appuyer le fonctionnement de la DGAPJ	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET JURIDIQUES			00130	11	Fournitures	60151	4 860 000	<b>6 480 000</b>	<b>410 970 600</b>
					00130	11	Frais de mission	61131	1 620 000		
	1420402:Appuyer les cadres de commandements dans la mise en place des chefs traditionnels	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Appuyer les cadres de commandements dans la mise en place	60911	9 000 000	<b>9 000 000</b>	
	1420403:Former les chefs traditionnels	DIRECTION DES AFFAIRES COUTUMIERES			00130	11	Former les Chefs traditionnels (Dosso 15 chefs)	62351	12 600 000	<b>12 600 000</b>	
	1420404:Vérifier la fonctionnalité des partis politiques ONG et associations dans les chefs-	DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES			00130	11	Carburant et lubrifiants	60541	3 807 000	<b>12 243 500</b>	
00130					11	Fournitures conception et éditions des documents de travail	62221	3 290 000			



	lieux des régions (Diffa)				00130	11	Frais de mission	61131	5 146 500		
	1420405:Appuyer la DAJR				00130	11	Supervision des sociétés de gardiennage et les débits de boisson de Dosso	60911	9 400 000	<b>12 220 000</b>	
					00130	11	Mise à jour du répertoire des détenteurs d'armes à feu	62251	2 820 000		
	1420406:Traitement et salaires	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00131	11	Paiement salaire	66111	358 427 100	<b>358 427 100</b>	
Total général									<b>13 016 587 506</b>	<b>13 016 587 506</b>	<b>13 016 587 506</b>

## Annexe 3 : Programme III : Amélioration de l'offre de sécurité publique

### 1. Cadre logique axé sur les résultats

Hierarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
<b>Effet 3 : La sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire est assurée</b>	Taux de couverture de la Police Nationale	Rapport DGP/HC/GNN	L'adhésion des parties prenantes au programme ; La Mobilisation des ressources humaines et financières ; L'accompagnement des PTF ; La non appropriation du programme par les acteurs ; Le faible financement du programme.
	Nombre d'interpellations réalisées par les patrouilles mixtes/an		
<b>Effet 3.1 : Les patrouilles sont renforcées.</b>	Quantité de stupéfiants saisis	Rapport DGP	
	Nombre d'armes saisis		
Produit 3.1.1: Les patrouilles mixtes régionales et départementales sont organisées	Montant alloué et situation des réalisations (avec les enveloppes par région et département)	Rapport DGR	
	Nombre de malfrats arrêtés		
<b>Effet 3.4 : Les frontières du Niger sont délimitées, démarquées et réaffirmées</b>	Part du territoire borné	Rapport CNF	
	Nombre de villages frontaliers sensibilisés		
Produit 3.4.1: le Programme Délimitation des frontières est mis en œuvre	60 bornes intermédiaires ou de densification 03 bornes principales	Rapport CNF	
Produit 3.4.2 : Le fonctionnement de la CNF est appuyé	Montant alloué et situation des activités réalisées	Mandat	
<b>Effet 3.6 : Les capacités des FSI sont renforcées</b>	Nombre d'agents des FSI recrutés	Décision	
	Nombre d'infrastructures réalisées	PV	
Produit 3.6.1 : Les frais de missions et de transports des FSI sont assurés	Montant alloué	PV	
Produit 3.6.2 : Des matières, matériels et fournitures sont acquis	Nombre d'acquisition en matières, matériels et fournitures au profit des FSI	PV	
Produit 3.6.3 : Des matériels et fournitures spécifiques sont acquis au profit des FSI	Nombre d'acquisitions en matériels et fournitures spécifiques au profit des FSI	Rapport DGP/GNN	
Produit 3.6.4 : La communication est prise en charge	Montant alloué et nombre (par nature) de communication réalisé	Rapport DGP	
Produit 3.6.5 : La documentation et le renseignement sont pris en charge	Montant alloué	Rapport DGP	
Produit 3.6.6 : La location de bureaux et logements des unités non construites est assurée	7 bureaux et logements des unités en bail	Rapport HC/GNN	
Produit 3.6.7 : Les acquisitions et les grosses réparations du matériel et mobilier sont effectuées	Nombre acquisition et de grosse réparation de matériels et mobiliers effectuées	Rapport HC/GNN/DGP	
Produit 3.6.8: Les entretiens et maintenances des matériels sont assurés	Montant alloué	Rapport HC/GNN/DGP	

Produit 3.6.9 : Les dépenses spécifiques de sécurité sont réalisées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.10 : La mutuelle de santé de la PN et de la GNN est appuyée	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.11 : Des études et recherches sont réalisées	Nombre d'études et de recherches réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.12 : Les activités sportives et culturelles de la PN et la GNN sont promues	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.13 : Les activités du projet carte nationale d'identité (CNI) sont appuyées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport DGPN
Produit 3.6.14 : Les dépenses diverses non classées sont prises en charge	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.15 : Les dépenses consulaires sont assurées	Montant alloué	Rapport DGPN
Produit 3.6.16 : Les pécules des élèves policiers sont assurés	Nombre de bénéficiaires	Rapport DGPN
Produit 3.6.17 : Les frais de vacation des formateurs de formation initiale sont assurés	Montant alloué	Rapport DGPN
Produit 3.6.18 : Les activités du SCLT/CTO sont appuyées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport DGPN
Produit 3.6.19 : Les activités de l'OCRIS sont appuyées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport DGPN
Produit 3.6.20 : Les activités des écoles et centres de formation des FSI sont appuyées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Rapport HC/GNN/DGPN
Produit 3.6.21 : Les dépenses diverses des structures déconcentrées des sapeurs-pompiers sont prises en charge	Montant alloué (par région) et situation des activités réalisées	Rapport DGPC
Produit 3.6.22 : Les unités de sapeurs-pompiers sont construites et équipées	3 unités de sapeurs-pompiers construites et équipées (Niamey, Ingal et Matameye)	Rapport DGPC
Produit 3.6.23 : Les unités des sapeurs-pompiers sont équipées en matériels et mobiliers de bureaux	Nombre d'acquisition en matériels et mobiliers de bureaux au profit des unités des sapeurs-pompiers	Rapport DGPC
Produit 3.6.24 : Les services techniques sont équipés en matériels techniques	Montant alloué (par service technique) et nombre d'acquisition en matériels techniques	Rapport DGPC
Produit 3.6.25 : Des unités de la PN et de la GNN sont construites	PN : 1 mur de clôture (Kalley Plateau), réhabilitation CMCF Maradi, acquisition d'un terrain au profit de l'ENP. GNN : 1 bloc bureau (Say), 3 chambrés (Hamdallaye) et 3 murs de clôture d'unités	Rapport HC/GNN/DGPN

Produit 3.6.26 : Des unités de la GNN sont réhabilitées	3 unités GNN réhabilitées	Rapport HC/GNN	
Produit 3.6.27 : Des unités et les missions opérationnelles des FSI sont dotées en carburant et lubrifiant	Montant alloué (par unités de corps) et nombre de missions opérationnelles	Rapport HC/GNN/DGPN	
Produit 3.6.28 : La formation de 2000 élèves policiers est assurée	La formation de 2000 élèves policiers assurée	Rapport DGPN	
Produit 3.6.29 : La formation de 1000 élèves gardes nationaux est assurée	La formation de 1000 élèves gardes nationaux est assurée	Rapport GNN	
Produit 3.6.30 : La formation continue du personnel de la GNN est assurée	Montant alloué et nombre de gardes nationaux ayant bénéficié de la formation continue	Rapport DGPN	
Produit 3.6.31 : le dispositif de vidéosurveillance est élargi	Couverture à 200 km de Niamey	Rapport DGPN	
Produit 3.6.32 : Les veuves et orphelins des FSI tombées sur le théâtre des opérations sont appuyés	Nombre de bénéficiaires	Rapport DGPN/GNN	
Produit 3.6.33 : Les impayés de la PN et de la GNN sont apurés	Proportion des factures impayées des gestions antérieures PN et GNN apurée	Rapport HC/GNN/DGPN	
Produit 3.6.34 : Des infrastructures sont construites et équipées au profit des FSI	Nombre d'infrastructures construites et équipées au profit des FSI	PV	
Produit 3.6.35 : Le fonctionnement des centres de réinsertion des ex combattants est assuré	Montant alloué et situation des activités réalisées	Mandatement	
Produit 3.6.36: le fonds d'urgence des services de protection civile (FUSPC) est alimenté	Montant alloué	Rapport DGPC	
Produit 3.6.37: le Fonctionnement des escadrons polyvalents de la GNN est assuré	Montant alloué	Rapport HC/GNN	
Produit 3.6.38 : Les dépenses consulaires de la GNN sont assurées	Montant alloué	Rapport GNN	
Produit 3.6.39 : le maillage territorial des FSI est renforcé	2 GARSIS et 2 escadrons polyvalents mis en place	Rapport DGPN	

## 2. Cartographie du programme

Niveau	Unité administrative	
	<b>Haut Commandement de la Garde Nationale du Niger (HCGNN)</b>	
	Direction des Affaires Financières (GNN)	
	Direction des Ressources Humaines (GNN)	
	Direction des Statistiques et de la Formation (GNN)	
	Direction des Transmissions et de l'Informatique (GNN)	
	Direction de la Santé et de l'Action Sociale (GNN)	
	Direction de l'Information, des Relations Publiques et des Sports (GNN)	
	Direction des Matériels et des Infrastructures (GNN)	
	Direction de la Documentation et du Renseignement (GNN)	
	Centre de Contrôle et Audit (GNN)	
	Centre des Opérations (GNN)	
	Groupement d'Intervention et de Sécurité (GNN)	
	Groupement de Maintien de l'Ordre (GNN)	
	Brigade des Pistes (GNN)	
	<b>Direction Générale la Police Nationale (DGPN)</b>	
	Direction des Etudes, de la Réglementation, de la Prospective Sécuritaire et de la Coopération Technique (PN)	
	Direction des Ressources Humaines (PN)	
	Direction des Ressources Financières (PN)	
	<b>Niveau central</b>	Direction de la Logistique et des Infrastructures (PN)
		Direction des Transmissions et de l'Informatique (PN)
		Direction des Services de Santé et de l'Action Sociale (PN)
Direction de l'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente (PN)		
Service Central de l'Information, des Relations Publiques et du Sport (SCIRP/S) (PN)		
Direction de la Surveillance du Territoire (PN)		
Direction des Renseignements Généraux (PN)		
Commissariats Spéciaux de la Police de l'Air et des Frontières		
Compagnies Mobiles de Contrôle des Frontières (CMCF) et Brigades Mobiles de Contrôle des Frontières (BMCF)		
Postes de Police Frontalière		
Commissariats Spéciaux de la Police de l'Air et des Frontières		
Service Central de Lutte contre le Terrorisme / Criminalité Transnationale Organisée (SCLCT/CTO) (PN)		
Office Central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS incl. antennes) (PN)		
Direction de la Police Judiciaire (PN) & Services Interrégionaux de Police Judiciaire (SIPJ)		
Direction de la Police Technique et Scientifique (PN)		
Direction de la Protection des Hautes Personnalités (PN)		
Direction de la Sécurité Publique (PN)		
Groupe d'Intervention de la Police Nationale (GIPN) (PN)		
Direction de la Police de la Ville de Niamey (DPVN)		

	Groupement des Compagnies Nigériennes de Sécurité (GCNS) – Niamey
	Commissariats Centraux de 1ère et 2e catégories
	Commissariats de Communes urbaines ; Postes de Police de Proximité ; Bureaux de Liaison
	<b>Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)</b>
	Direction de la logistique et des infrastructures (DLI)
	Direction des ressources humaines (DRH) (PC)
	Direction des services médicaux (DSM)
	Direction des ressources financières (DRF)
	Direction de l'Ecole Nationale de la protection civile (DENPC)
	Dir. de la prévention des risques et des catastrophes (DPRC)
	Direction de la préparation de l'alerte et de gestion des catastrophes (DPA/GC)
	Services régionaux, départementaux de protection civile
	Centre opérationnel de veille, d'alerte et de conduite de crises (COVA/CC)
	Direction des Nouvelles Technologie et de la Communication. (DNTEC)
	Direction de la Règlementation des Etudes Prospectives et de la Coopération Technique (DREP/CT)
	Service des études, de la réglementation, de la prospective et de la coop. techn. (SERP/CT)
	Sec. Perm. de la Commission Nationale des Frontières (SPCNF)
	Dir. de la Coopération Administrative Transfrontalière (DCAT)
	Mutuelle de santé GNN et PN
<b>Niveau Régional</b>	Régions Garde Nationale du Niger
	Direction Régionale de la Police Nationale
	Direction Régionale de la Protection Civile
	Compagnies Nationales Sécurité
<b>Niveau départemental</b>	Direction Départementale de la Police Nationale
	Groupement GNN
	Direction Départementale de la Protection Civile
<b>Projets et programmes existants</b>	Projet "Appui à la justice, à la sécurité et à la gestion des frontières au Niger" - AJUSEN-Sécurité (Union Européenne)
	Renforcement de capacités à la PN et à la GNN (Union Européenne / Cap Sahel)
	Programme Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger - ProGEM (GIZ)
	Projet de monitoring des flux migratoires aux frontières (CIAUD-Canada)

### 3. Tableau de budgétisation par activités des services : programme 143

Programme 143 : Amélioration de l'Offre de la Sécurité Publique											
Action	Activité	Structure responsable	Produit/Livrable	Source de vérification	Budgétisation de la tâche			Nature Economique	Cout en FCFA		
					Code Financement	Code	Intitule tâche		Tache	Activité	Action
14301:Poursuite des patrouilles mixtes régionales et départementales	1430101:Organiser des patrouilles régionales départementales et transfrontalières	CABINET			00300	11	Patrouilles	60911	4 200 000 000	4 200 000 000	4 200 000 000
14304:Délimitation/démarcation et réaffirmation des frontières et coopération administrative transfrontalière	1430401:Programme Délimitation des frontières	SECRETARIAT PERMANENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES FRONTIERES			00300	12	Programme Délimitation des frontières	2191	203 206 014	203 206 014	263 994 139
	1430402:Appuyer le	SECRETARIAT PERMANENT			00300	11	Carburant	60541	15 000 000	60 788 125	
						11	Entretien et maintenance	61451	18 288 125		

	fonctionnement de la CNF	DE LA COMMISSION NATIONALE DES FRONTIERES				11	Fournitures	60151	17 500 000		
						11	Transports agents et frais de mission	61191	10 000 000		
14306:renforcement des capacités opérationnelles des FSI	1430601:Assurer les frais de missions et de transport	CABINET			00300	11	Frais de missions extérieur DGPC	61141	5 000 000	<b>292 796 775</b>	
						11	Frais de missions extérieur GNN	61141	50 445 318		
						11	Frais de missions extérieur PN	61141	23 500 000		
						11	Frais de missions intérieur DGPC	61131	3 000 000		
						11	Frais de missions intérieur GNN	61131	46 403 210		
						11	Frais de missions intérieur PN	61131	23 500 000		
						11	Frais de transport extérieur DGPC	61121	3 500 000		
						11	Frais de transport extérieur GNN	61121	30 000 000		
						11	Frais de transport extérieur PN	61121	15 000 000		
						11	Frais de transport intérieur DGPC	61111	3 000 000		
						11	Frais de transport intérieur GNN	61111	35 948 247		
						11	Frais de transport intérieur PN	61111	53 500 000		
	1430602:Acquisition matières	CABINET			00300	11	Abonnement presse journaux revues GNN	60171	3 486 947	<b>2 593 780 037</b>	
										<b>81 771 803 932</b>	



matériels et fournitures					11	Alimentation DGPC	60671	60 000 000	
					11	Alimentation GNN	60671	596 240 037	
					11	Consommables informatiques DGPC	60111	10 000 000	
					11	Consommables informatiques GNN	60111	50 000 000	
					11	Consommables informatiques PN	60111	43 750 000	
					11	Fonctionnement CMCF Konni	60191	260 000 000	
					11	Fonctionnement CMCF Maradi	60191	260 000 000	
					11	Fournitures de bureau DGPC	60151	20 000 000	
					11	Fournitures de bureau GNN	60151	70 000 000	
					11	Fournitures de bureau PN	60151	43 750 000	
					11	HCCA DGPC	60161	50 008 088	
					11	HCCA GNN	60161	802 229 932	
					11	HCCA PN	60161	257 834 250	
					11	Produit d'entretien DGPC	60131	20 000 000	
					11	Produit d'entretien GNN	60131	26 480 783	
				11	Produit d'entretien PN	60131	20 000 000		
1430603:Acq uisition de	CABINET			00300	11	Achat de médicament et	60621	10 000 000	<b>1 011 565 026</b>

matériels et fournitures spécifiques					fournitures médicales DGPC			
					11 Achat de médicament et fournitures médicales GNN	60621	60 203 634	
					11 Achat de médicament et fournitures médicales PN	60621	20 000 000	
					11 Achat de petits matériels outillage et fournitures techniques spécifiques GNN	60641	30 839 495	
					11 Achat de produit vétérinaires GNN	60631	3 408 773	
					11 Fournitures pédagogiques et scolaires DGPC	60611	6 500 000	
					11 Fournitures pédagogiques et scolaires GNN	60611	21 301 920	
					11 Fournitures pédagogiques et scolaires PN	60611	23 978 187	
					11 Frais alimentation spécifiques GNN	60671	20 105 517	
					11 Frais alimentation spécifiques PN	60671	815 227 500	
	1430604:Prise en charge	CABINET			00460	11 Internet GNN	61821	3 000 000
					11 Téléphone DGPC	61811	5 000 000	

de la communication					11	Téléphone GNN	61811	18 295 598	
1430605:Prise en charge de la documentation et du renseignement	CABINET			00300	11	Renseignements Administratifs GNN	62911	18 194 124	<b>315 958 692</b>
					11	Renseignements Administratifs PN	62911	108 450 000	
					11	Renseignements Opérationnels GNN	62911	14 314 568	
					11	Renseignements Opérationnels PN	62911	175 000 000	
1430606:Prise en charge des locations de bureaux et logements des unités non construites	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00300	11	Location Bâtiments GNN	61211	14 743 543	<b>14 743 543</b>
1430607:Acquisition et grosses réparations du matériel et mobiliers	CABINET			00300	11	Acquisition de matériels et outillages techniques DGPC	24491	10 000 000	<b>748 894 650</b>
					11	Acquisition de matériels et outillages techniques GNN	24491	40 845 576	
					11	Acquisition de matériels et outillages techniques PN	24491	52 355 496	

					11	Acquisition matériel de transport de service et de fonction GNN	24311	180 154 080
					11	Acquisition matériel de transport de service et de fonction PN	24311	308 649 605
					11	Acquisition Matériels et mobilier de logement et de bureau GNN	24111	40 044 000
					11	Acquisition Matériels et mobilier de logement et de bureau PN	24111	22 159 191
					11	Acquisition matériels informatiques DGPC	24211	6 250 702
					11	Acquisition matériels informatiques GNN	24211	40 936 000
					11	Acquisition matériels informatiques PN	24211	27 500 000
					11	Autre matériel et outillage	24111	20 000 000

1430608:Entretien et maintenance	CABINET			00300	11	Entretien et maintenance DGPC	61451	50 301 403	<b>388 268 274</b>
					11	Entretien et maintenance GNN	61451	227 466 871	
					11	Entretien et maintenance PN	61451	110 500 000	
1430609:Assurer les frais de relations publiques	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00300	11	Dépenses spécifiques de sécurités GNN	61791	17 393 072	<b>17 393 072</b>
1430610:Appui à la mutuelle de santé	CABINET			00300	11	Subvention Mutuelle de Santé GNN	64491	90 000 000	<b>180 000 000</b>
					11	Subvention Mutuelle de Santé PN	64491	90 000 000	
1430611:Appui aux études et aux recherches	CABINET			00300	11	Frais d'études et de recherches GNN	21191	7 226 000	<b>7 226 000</b>
1430612:Dynamisation des activités sportives et culturelles	CABINET			00300	11	Appui aux activités sportives et culturelles GNN	24491	10 064 800	<b>35 919 600</b>
					11	Appui aux activités sportives et culturelles PN	24491	6 890 000	
					11	Equipement et installations de sports GNN	25331	10 064 800	

					11	Equipement et installations de sports PN	24491	8 900 000	
1430613:Appuyer les activités de la carte Nationale	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE			00300	11	Dépenses diverses de fonctionnement	60911	62 681 850	<b>62 681 850</b>
1430614:Assurer la prise en charge des dépenses diverses	CABINET			00300	11	Autres achats de biens et services DGPC	60911	20 000 000	<b>111 688 163</b>
					11	Autres achats de biens et services GNN	60911	26 545 663	
					11	Autres achats de biens et services PN	60911	65 142 500	
1430615:Assurer les dépenses consulaires des attachés de Police	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE			00113	11	Dépenses consulaires PN	64391	400 000 000	<b>400 000 000</b>
1430616:Assurer les pécules des élèves policiers en formation	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE			00980	11	Pécules des élèves policiers	64521	1 533 773 942	<b>1 533 773 942</b>
1430617:Assurer le paiement des frais de vacation des	CABINET			00980	11	Frais de formation du personnel DGPC	62341	80 000 000	<b>435 531 180</b>
					11	Frais de formation du personnel GNN	62341	90 031 180	

formateurs formation initiale					11	Frais de formation du personnel PN	62341	265 500 000	
1430618:Assurer le fonctionnement du service central de lutte contre le terrorisme	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE			00300	11	Lutte contre le terrorisme	64391	230 294 074	<b>230 294 074</b>
1430619:Assurer le fonctionnement de l'OCRTIS	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE			00300	11	Subvention à l'OCRTIS	64391	230 294 074	<b>230 294 074</b>
1430620:Appuyer les activités des écoles et centre de formation des FSI	CABINET			00300	11	Subvention SPP	64391	31 237 393	<b>266 918 477</b>
					11	Transfert à ENPC	64391	30 000 000	
					11	Transfert à l'ENP/FP	64391	10 405 441	
					11	Transfert au CI/GNN	64391	195 275 643	
1430621:Prendre en charge les dépenses diverses des structures déconcentrés des sapeurs-pompier	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE (DGPC)			00320	11	Dépenses diverses de fonctionnement DGPC	60911	100 000 000	<b>100 000 000</b>
1430622:Construction et équipement de l'unité de	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION			00320	11	Acquisition matériel de transport de	24311	100 000 000	<b>100 000 000</b>

la protection civil	N CIVILE (DGPC)					service et de fonction DGPC			
1430623:Equiper les unités en matières et mobiliers de bureau DGPC	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE (DGPC)			00320	11	Acquisition Matériels et mobilier de logement et de bureau DGPC	24111	14 000 000	<b>14 000 000</b>
1430624:Equiper les services techniques en matériels techniques	CABINET			00300	11	Acquisition matériels technique DGPC	24491	10 000 000	<b>150 840 149</b>
					11	Acquisition matériels technique GNN	24491	40 840 149	
					11	Acquisition matériels technique PN	24491	100 000 000	
1430625:Construire des unités HC/GNN /DGPN	CABINET			00443	11	Acquisition unités PN	23111	200 000 000	<b>570 061 680</b>
					11	Constructions bâtiments GNN	23221	270 061 680	
					11	Constructions et Réhabilitation bâtiments PN	23221	100 000 000	
1430626:Réhabiliter des unités GNN	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00300	11	Réhabilitation d'infrastructures GNN	23231	148 488 836	<b>148 488 836</b>
1430627:Doter les unités	CABINET			00300	11	Carburant et lubrifiant DGPC	60541	110 000 000	<b>998 218 934</b>



et les missions opérationnelles en moyens de fonctionnement					11	Carburant et lubrifiant GNN	60541	533 218 934	
					11	Carburant et lubrifiant PN	60541	355 000 000	
1430628:Assurer la formation des 2000 élèves policiers	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE BIS			00980	11	Alimentation recrues	60671	948 618 970	<b>1 457 623 610</b>
					11	Autres achats de bien	62291	158 347 250	
					11	Cibleries	60141	5 000 000	
					11	Entretien mobiliers	61421	20 000 000	
					11	HCCA	60161	257 500 000	
					11	Matériels de cuisine	24491	6 632 010	
					11	Prestation de service	62291	7 525 380	
					11	Prise en charge examens et actes médicaux	60621	10 000 000	
					11	Produits pharmaceutiques	60621	15 000 000	
				11	Réhabilitation ENP	23121	29 000 000		
1430629:Assurer la formation des 1000 élèves Gardes	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00980	11	Alimentation recrues	60671	373 296 141	<b>760 957 496</b>
					11	Autres frais de formation (nomadisation)	60191	6 903 246	
					11	Carburant et lubrifiant	60541	10 000 000	

					11	Cibleries	60141	1 500 000	
					11	Combustibles	60591	5 194 371	
					11	Entretien et maintenance CI	61451	4 770 051	
					11	Entretien mobiliers	61421	5 314 568	
					11	HCCA	60161	280 440 559	
					11	Matériels de cuisine	24491	4 619 864	
					11	Matières matériels et fournitures	60691	10 924 612	
					11	Prestation de service	62291	4 241 422	
					11	Prise en charge examens et actes médicaux	60621	5 805 022	
					11	Produits pharmaceutiques	60621	14 263 410	
					11	Réhabilitation CI GNN	23121	30 499 720	
					11	Ustensiles de cuisine	60641	3 184 510	
1430630:Assurer la formation continue des agents de la GNN	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00980	11	Alimentation formation continue	60161	70 167 650	<b>137 607 803</b>
					11	Appui aux organismes de formations	62391	42 777 027	
					11	kits matériels pédagogiques	60611	1 923 732	
					11	Matériels spécifiques	60691	4 571 606	

					11	Paquetage de stage	60161	10 853 220	
					11	Prise en charge encadrement	62251	7 314 568	
1430631:Elargir du dispositif de vidéo surveillance	CABINET			00300	11	Vidéo surveillance	23561	300 000 000	<b>300 000 000</b>
1430632:Prendre en charge les veuves et orphelins des FSI victimes des opérations militaires	DIRECTION DES SERVICES DE SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE (GNN)			01000	11	Fonds d'appui aux veuves et orphelins des PN victimes des opérations militaires	64591	50 000 000	<b>189 904 864</b>
					11	Fonds d'appui aux veuves et orphelins des GNN victimes des opérations militaires	64591	139 904 864	
1430633:Apurement des impayés	CABINET			00300	11	Impayés GNN	64591	110 154 447	<b>181 006 172</b>
					11	Impayés PN	64591	70 851 725	
1430634:Equiper et construire des infrastructures pour FSI	CABINET			00300	11	Equipement et infrastructures Police GNN	25331	5 123 058 233	<b>5 123 058 233</b>
1430635:Assurer le fonctionnement des	CABINET			00300	11	Assurer le fonctionnement des centres	60191	150 000 000	<b>150 000 000</b>

centres de réinsertion des ex combattants									
1430636:Alimenter le fonds d'urgence des services de protection civile(FUSPC)	CABINET			00320	11	Alimentation du FUSPC	64391	26 357 287	<b>26 357 287</b>
1430637:Fonctionnement Escadron polyvalent GNN	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DU NIGER (GNN)			00300	11	Alimentation Escadron polyvalent	60161	450 000 000	<b>650 000 000</b>
						Carburant Escadron polyvalent	60541	140 000 000	
						Entretien Escadron polyvalent	61471	60 000 000	
1430638:Mise en œuvre de la construction et Equipement de l'Unité de la Protection Civile	CABINET			00320	12	Construction et Equipement de l'Unité de la Protection Civile	23111	316 798 982	<b>316 798 982</b>
1430639:Assurer les dépenses consulaires de la GNN	HAUT COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE			00113	11	Dépenses consulaires GNN	64391	30 000 000	<b>30 000 000</b>

	DU NIGER (GNN)									
1430640:Assurer le maillage et la Mobilité des FSI	CABINET			00300	13	Maillage et Mobilité des FSI	21911	16 400 000 000		<b>16 400 000 000</b>
1430641:Traitement et salaires	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00131	11	Paiement salaire	66111	45 062 856 859		<b>45 062 856 859</b>
<b>Total général</b>								<b>86 235 798 071</b>	<b>86 235 798 071</b>	<b>86 235 798 071</b>

## Annexe 4 : Programme IV : Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées

### 1. Cadre logique axé sur les résultats

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
<b>Effet 4 : une administration territoriale de développement est assurée</b>	Nombre de mission de formation	Rapport DGAT/D	<p>La mise en place d'un système de suivi des activités du ministère basé sur les programmes ;</p> <p>a mobilité des responsables.</p> <p>La nomination des responsables de programme et actions ;</p> <p>L'accompagnement des PTF ;</p> <p>L'instabilité institutionnelle ;</p> <p>La Mobilisation des ressources humaines et financières ;</p> <p>L'adhésion des parties prenantes au programme ;</p>
	Nombres de missions d'appui conseil		
<b>Effet 4.1 : Les capacités des structures déconcentrées sont renforcées</b>	Nombre d'acquisition en mobiliers de bureaux au niveau des gouvernorats	Rapport DGAT/D	
	Nombre d'acquisition en matériels roulant au niveau des administrations centrale et déconcentrées		
Produit 4.1.1 : Le fonctionnement des structures au niveau déconcentré est assuré	Montant délégué par région et département	Délégation	
Produit 4.1.2 Les gouvernorats sont équipés en matériels et mobiliers de bureau	Nombre d'acquisition en matériels et mobiliers de bureaux au niveau des gouvernorats	PV	
Produit 4.1.3 : Les Administrations centrale et déconcentrés sont dotés en matériels roulant	Nombre d'acquisition en matériels roulant au niveau des administrations centrale et déconcentrées	PV	
Produit 4.1.4 : Les capacités de structures déconcentrées sont renforcées	Montant alloué et situation des activités réalisées	Délégation	
Produit 4.1.5 : le fonctionnement de la DGAT/D est assuré	Montant alloué	RAP	
Produit 4.1.6 la coordination nationale des programmes est mise en place	Nombre de réunions	RAP	
<b>Effet 4.2 : Les infrastructures administratives (résidences/bureaux) sont construites et/ou réhabilitées</b>	Nombre d'infrastructures construites	PV	
	Nombre d'infrastructures réhabilités	PV	
Produits 4.2.1. Les résidences des préfets et les logements SG des préfectures sont construits	3 de résidences de préfets construits	PV	
	14 logements de SG de préfectures construits		
<b>Effet 4.3 : L'offre et l'accès des services de proximité aux populations sont développés</b>	Pourcentage de communes ayant tenu les sessions statutaires	Rapport DGD/CT	
	Nombre d'acteurs de la décentralisation formés	Rapport DGD/CT	
	Pourcentage de communes ayant transmis dans le délai les comptes administratifs et de gestion à la Cour des Comptes	Rapport DGD/CT	

Produit 4.3.1 : L'encadrement technique des collectivités territoriales est assuré	Nombre de collectivités accompagnées	Rapport DGD/CT	
Produit 4.3.2 : Le fonds de péréquation est alimenté	Montant alloué	Rapport ANFICT	
Produit 4.3.3 : Le fonds d'appui à la décentralisation est alimenté	Montant alloué	Rapport ANFICT	
Produit 4.3.4 : Le fonds d'Appui Technique est alimenté	Montant alloué	Rapport ANFICT	
Produit 4.3.5 : Le fonctionnement de l'ANFICT est appuyé	Montant alloué et situation des activités	Rapport ANFICT	
Produit 4.3.6 : Le fonctionnement de la DGCT/D est appuyé	Montant alloué et situation des activités	Rapport de la DGCT	
Produit 4.3.7: Les acteurs locaux sont formés	Nombre de cadres formés	Rapport DGD/CT	
Produit 4.3.8 : le projet d'Appui à la modernisation de l'Etat et des services publics (AMESP) est mis en œuvre	11 bureaux de préfecture construits	Rapport AMESP	
Produit 4.3.9 : l'accréditation des formateurs est organisée	Nombre de formateurs	Rapport DGD/CT	
Produit 4.3.10 : la certification des modules est assurée	5 modules certifiés	Rapport DGD/CT	
Produit 4.3.11 : l'appui conseil aux collectivités territoriales (Diffa) est organisé.	1 atelier organisé	Rapport DGD/CT	
Produit 4.3.12 : les textes sur la fonction publique territoriale sont élaborés et vulgarisés	Nombre de missions organisées	RAP	
Produit 4.3.13 : le bilan sur le transfert des compétences et des ressources est réalisé	Leçons apprises et recommandations	RAP	
<b>Effet 4.4 Les chefs traditionnels sont mieux impliqués dans les actions de développement</b>	Nombre de chefs traditionnels formés (par rapport à un contenu de référence)	Rapport d'atelier	
	Nombre de palais réhabilités	PV	
Produit 4.4.1 : Les palais des chefs traditionnels sont réhabilités	25 palais réhabilités	PV	

## 2. Cartographie du programme

Niveau	Unité administrative	Observations
<b>Niveau central</b>	<b>Direction Générale de l'Administration Territoriale et de la Déconcentration (DGAT/D)</b>	
	Direction des études et de la réforme administrative (DE/RA)	
	Direction du contentieux et des affaires foncières (DC/AF)	
	Direction de l'appui et de l'accompagnement des circonscriptions administratives (DA/ACA)	
	<b>Direction Générale de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales (DGD/CT)</b>	
	Dir. de la Formation des acteurs de la décentralisation (DFAD)	
	Direction de la Coopération Décentralisée et d'appui au développement local (DCD/ADL)	
	Dir. du contrôle budgétaire et du suivi-évaluation (DCB/SE)	
	Direction de l'Appui-conseil et de l'accompagnement des collectiv. territ. (DACA/CT)	
	<b>Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT)</b>	
	Direction des Affaires Coutumières (DAC)	
<b>Niveau Régional</b>	Gouvernorats	
	Conseil Régional	
<b>Niveau départemental</b>	Préfectures	
<b>Projets et programmes existants</b>	Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat pour un service public de qualité (AFD)	
	Projet « sécurité communautaire »	



### 3. Tableau de budgétisation par activités des services : Programme 144

Programme 144 : Amélioration de la Gestion des Entités Déconcentrées et Décentralisées											
Action	Activité	Structure responsable	Produit/Livrab le	Source de vérificati on	Budgétisation de la tâche			Nature Economique	Cout en FCFA		
					Code Fonction	Code financement	Intitule tâche		Tache	Activité	Action
14401:Renforcement des capacités des structures déconcentrées	1440101:Assurer le fonctionnement des structures au niveau déconcentré	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATIO N TERRITORIALE ET DE LA DECONCENTRATIO N			00130	11	fonctionnem ent aux autres administratio ns publiques	60191	1 137 246 556	<b>1 137 246 556</b>	<b>1 685 482 874</b>
	1440102:Equiper les gouvernorats en matériels et mobiliers de bureau	DIRECTION DU PATRIMOINE			00130	11	acquisition mobiliers de bureau	24111	85 646 057	<b>85 646 057</b>	
	1440103:Doter l'administration centrale et déconcentrée en matériels roulants	DIRECTION DU PATRIMOINE			00130	11	Acquisition des matériels roulants	24321	336 742 745	<b>336 742 745</b>	
	1440104:Renforcer les capacités des structures déconcentrées	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATIO N TERRITORIALE			00130	11	Appui conseil aux autorités déconcentrés	62221	13 630 716	<b>68 509 516</b>	

		ET DE LA DECONCENTRATIO N				11	Equipement en matériels informatique s	24211	41 252 800		
						11	Organisation de missions de suivi	61191	11 250 000		
						11	Organisation des missions de sensibilisatio n	61131	2 376 000		
	1440105:Appuy er le fonctionnement de la DGAT/D	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATIO N TERRITORIALE ET DE LA DECONCENTRATIO N			00130	11	Fournitures	60151	4 860 000		
						11	Frais de mission	61131	1 620 000	<b>6 480 000</b>	
	1440106:installa tion et fonctionnement de la coordination nationale des programmes "stabilisation et prise en charge de la reddition"	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATIO N TERRITORIALE ET DE LA DECONCENTRATIO N			00130	11	Acquisition mobilier de bureau	24111	2 000 000		
						11	consommabl e informatique	60111	3 008 000	<b>50 858 000</b>	
						11	Location bâtiment	61211	8 400 000		
						11	Primes et gratifications	62251	37 200 000		
						11	Produit d'entretien	60131	250 000		
14402:Constructi on et réhabilitation des	1440201:Constr uire des résidences	DIRECTION DU PATRIMOINE			00443	11	construction des logements	23211	124 242 000	<b>258 102 981</b>	<b>258 102 981</b>

infrastructures administratives (résidences/bureaux)	préfets et des logements des SG des Préfectures						des SG des Préfectures				
						11	construction des résidences des préfets	23211	133 860 981		
14404:consolidation de la décentralisation	1440402:Renforcer l'encadrement technique des collectivités	DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			00130	11	Carburant mission	60541	4 731 511	<b>13 516 428</b>	<b>5 889 845 146</b>
						11	Entretien et maintenance	61451	1 386 022		
						11	Frais de mission	61131	7 398 895		
	1440403:Alimenter les Fonds de péréquation	CABINET			00130	11	Allocation des fonds	23591	2 075 000 000	<b>2 075 000 000</b>	
	1440404:Alimenter le Fonds d'appui à la décentralisation	CABINET			00130	11	Appui à la Décentralisation	63411	700 000 000	<b>700 000 000</b>	
	1440405:Alimenter les fonds d'appui technique	CABINET			00130	11	Allocation des fonds d'appui technique	63411	150 000 000	<b>150 000 000</b>	
	1440406:Appuyer le fonctionnement de l'ANFICT	CABINET			00130	11	Allocation des fonds	23591	805 020 718	<b>805 020 718</b>	
1440407:Appuyer le fonctionnement de la DGDCT	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECONCENTRATION				00130	11	Fournitures	60151	4 860 000	<b>6 480 000</b>	
						11	Frais de mission	61131	1 620 000		

1440408:Former les acteurs locaux	DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			00980	11	formation des acteurs locaux	62341	37 000 000	<b>37 000 000</b>
1440409:Mise en œuvre du projet d'Appui à la modernisation de l'Etat et des services publics (AMESP)	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECONCENTRATION			00130	33	Projet d'Appui à la modernisation de l'Etat et des services publics (AMESP)	21911	1 958 828 000	<b>2 038 828 000</b>
					11	Assurer la sécurisation des missions de l'AMESP	61131	80 000 000	
1440410:Organiser l'accréditation de formateurs	DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			00130	11	accréditation des formateurs	62341	5 000 000	<b>5 000 000</b>
1440411:Elaborer et certifier 5 modules de formation	DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			00980	11	certification modules	62411	10 000 000	<b>10 000 000</b>
1440412:Assurer l'appui conseil aux CT de la région de Diffa	DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DES			00130	11	appui conseil aux CT	61111	25 000 000	<b>25 000 000</b>

		COLLECTIVITES TERRITORIALES									
	1440413:Elaborer et vulgariser les textes sur la fonction publique territoriale				00130	11	Elaboration des textes	62311	5 000 000	14 000 000	
						11	Vulgarisation des textes	61131	9 000 000		
	1440414: bilan du transfert des compétences					11	bilan du transfert des compétences	60191	10 000 000	10 000 000	
14406:poursuite de l'intégration de la chefferie traditionnelle dans la chaine administrative	1440601:Réhabiliter les palais des chefs traditionnels	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00130	11	Réhabilitation des palais des Chefs traditionnels	23231	300 185 099	300 185 099	300 185 099
14405:Construction et réhabilitation des infrastructures administratives (résidences/bureaux)	1440202:Traitement et salaires	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES			00131	11	Paiement salaire	66111	1 508 979 546	1 508 979 546	1 508 979 546
<b>Total général</b>									<b>9 642 595 646</b>	<b>9 642 595 646</b>	<b>9 642 595 646</b>